

VTT BOMBARDIER®

GUIDE DU CONDUCTEUR 2004

INCLUANT
CONSEILS ET FORMATION
DE SÉCURITÉ,
FONCTIONNEMENT ET
ENTRETIEN DU VÉHICULE

OUTLANDER^{MC}
MAX
MAX XT



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimal recommandé:

Conducteur: 16 ans. Passager: 12 ans.

Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.



2 1 9 0 0 0 3 1 3

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave dont la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *Vidéocassette de sécurité* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

Toute documentation de sécurité doit être dans le véhicule au moment de la vente. Le lecteur doit considérer tous les renseignements de la section *Conseils de sécurité* comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des blessures et même le décès.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

BOMBARDIER®

OUTLANDER^{MC}

ROTAX®

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau véhicule récréatif Bombardier®. Vous profiterez de la garantie Bombardier et tout un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire a pour but votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

À la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie (à des fins administratives). Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Cette carte sera utile lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (en étant assis sur le VTT).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ils sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par Bombardier.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVIS	5
INTRODUCTION	6
CONSEILS DE SÉCURITÉ	
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	9
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	12
AVERTISSEMENT	41
Vérification de préutilisation	41
Vêtements	43
Transport de charges et d'un passager	44
Remorquage	44
Le VTT, un véhicule de travail	44
Conduite récréative	45
Environnement	45
Limites de conception	46
Utilisation hors route	46
Précautions générales et mesures de sécurité	46
Montée	47
Descente	47
Déplacement à flanc de colline	47
Escarpements	47
Techniques de conduite	48
Entretien périodique	55
ÉTIQUETTE VOLANTE	56
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	57
FORMATION DE SÉCURITÉ	
INTRODUCTION	62
Objectif	62
Sections couvertes	62
Temps nécessaire	62
SECTION I – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SÉCURITÉ ...	63
SECTION II – VIDÉO DE BOMBARDIER SUR LA SÉCURITÉ EN VTT À DEUX PLACES	65
SECTION III – REVUE DU <i>GUIDE DU CONDUCTEUR</i>	67
SECTION IV – CONDUITE PRATIQUE	68
LISTES DES MANOEUVRES DE CONDUITE	69

LISTE DE VÉRIFICATION DU CONCESSIONNAIRE	73
Introduction.....	73
Section I – Renseignements généraux sur la sécurité.....	73
Section II – Vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places	73
Section III – Revue du <i>Guide du conducteur</i>	74
Section IV – Conduite pratique.....	74
Carte de pointage de l'élève	76
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT.....	78
Emplacement des numéros d'identification du moteur et du véhicule	78
NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION.....	79
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS.....	80
1) Manette d'accélérateur	82
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	82
3) Manette de frein	82
4) Loquet de frein.....	83
5) Levier sélecteur.....	83
6) Interrupteur multifonctionnel	84
7) Indicateur de vitesse	87
8) Interrupteur d'allumage	89
9) Bouchon de réservoir d'essence.....	89
10) Indicateur de niveau d'essence.....	90
11) Robinet d'essence	90
12) Pédale de frein	91
13) Repose-pied	91
14) Poignées de maintien du passager	92
15) Dossier	92
16) Panneau d'accès	92
17) Compartiment de rangement arrière.....	93
18) Attache du siège du passager	93
19) Loquet du siège du conducteur	94
20) Porte-bagages avant/arrière	94
21) Attelage de remorque	95
22) Bouchon de radiateur	95
23) Prise 12 volts.....	95
24) Fusibles	96
25) Boîte à outils	96
26) Poignée du démarreur à rappel	96
27) Jauge de niveau d'huile.....	97
28) Treuil	97
29) Interrupteur de commande du treuil	97
30) Guide-câble	98
LIQUIDES.....	99
Carburant	99
Huile à moteur et à transmission.....	99
Liquide de refroidissement	101
Liquide de frein	102
Batterie	103

PÉRIODE DE RODAGE	104
Moteur	104
Courroie.....	104
Révision-10 heures.....	104
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	105
CONSIGNES D'UTILISATION	106
Généralités	106
Démarrage à froid	106
Démarrage à chaud	107
Démarrage manuel d'urgence.....	107
Pour arrêter le moteur.....	107
Changer de vitesse	107
Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	108
OPÉRATIONS SPÉCIALES	109
Moteur noyé.....	109
Surchauffe du moteur	109
Entretien d'après-utilisation.....	110
Capotage	110
Submersion du véhicule.....	110
Entreposage et préparation présaisonnière.....	110
CHARGEMENT ET TRANSPORT	111
Chargement	111
Transport.....	112
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
TABLEAU D'ENTRETIEN	114
ENTRETIEN	117
Moteur/transmission.....	117
Carburateur	121
Système d'admission d'air	122
Système électrique	123
Groupe d'entraînement.....	126
Systèmes de direction/de commande	127
Suspension.....	129
Freins	130
Carrosserie et châssis.....	131
DIAGNOSTIC DES PANNES	132
FICHES TECHNIQUES	135
GUIDE SI	139
<i>GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD	142
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE	145
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	148
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	150
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	151

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces recommandations favorisent une utilisation sécuritaire du véhicule.

Pour profiter pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

INTRODUCTION

Le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre véhicule. Prenez le temps d'étudier ce *Guide du conducteur*, les avertissements apposés sur le véhicule et la *Vidéocassette de sécurité* qui accompagne le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité et pour celle de votre passager que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre véhicule, preniez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Vérifiez auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne des cours de conduite dans votre région. Votre instructeur vous conseillera en fonction des conditions locales et vous informera des pratiques de conduite sécuritaire particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre. Les surfaces sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, les forêts diffèrent des marécages; ces différents milieux exigent plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et usez de prudence. Évitez de prendre des risques qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduite considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en pratique de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque, auront un effet sur votre expérience. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce *Guide du conducteur*, de la *Vidéocassette de sécurité* ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Conducteur:

Personne de moins de 16 ans ne devrait conduire ce véhicule.

Ne jamais transporter plus de un passager sur ce véhicule.

Le passager doit être assis sur le siège prévu à cet effet et tenir les poignées de maintien en tout temps.

Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de faire une manoeuvre.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement quand il y a un passager. Prévoir davantage de distance pour freiner.

S'exercer à faire les manoeuvres décrites dans ce guide avec et sans passager.

Informez le passager des règles de sécurité de base.

Passager:

Le passager doit avoir au moins 12 ans. Quand il est assis sur le véhicule, il doit pouvoir garder les pieds sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien en tout temps.

Le passager doit toujours tenir les poignées de maintien arrière. Il ne doit jamais se tenir au conducteur.

Le passager doit prêter attention aux mouvements du véhicule et du conducteur.

Le passager doit toujours porter des vêtements protecteurs appropriés, dont un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide.

Le passager doit toujours garder les mains et les pieds dans le véhicule quand il est en mouvement.

Ne jamais se lever pendant que le véhicule est en mouvement. Un geste excessif causer une perte de contrôle.

Si on ne suit pas ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être compromise, ce qui pourrait causer de graves blessures et même le décès du conducteur ou du passager.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, car une collision ou un capotage peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- ⚠ Lire attentivement ce *Guide du conducteur* et tous les avertissements apposés sur les produits et se conformer aux modes d'utilisation. Regarder attentivement la *Vidéocassette de sécurité* avant de conduire le véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent.
- ⚠ Toujours respecter l'âge prescrit. Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais transporter plus de un passager sur ce véhicule. Le passager doit avoir au moins 12 ans. Lorsqu'il est assis sur le véhicule, il doit être capable de garder les pieds sur les marchepieds et de tenir les poignées de maintien en tout temps.
- ⚠ Le passager doit être assis à l'endroit prévu à cet effet et tenir les poignées de maintien en tout temps. Ne pas laisser le passager s'asseoir ailleurs qu'à l'endroit prévu.
- ⚠ Ne jamais conduire le véhicule si le siège du passager ou les accessoires approuvés par Bombardier sont absents ou mal installés.
- ⚠ La maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager. Conduisez plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoyez davantage de distance pour freiner.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des routes asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Le conducteur et le passager doivent aussi se protéger les yeux avec des lunettes de protection ou une visière et porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon. Le passager doit porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide.
- ⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- ⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.

- ⚠ Inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en état de marche. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce guide.
- ⚠ Le conducteur et le passager doivent toujours garder les deux mains sur le guidon ou les poignées de maintien et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- ⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Soyez attentif aux variations de terrain. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- ⚠ Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage indiquées plus loin dans ce guide dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive. La stabilité et la maniabilité du véhicule peuvent changer quand on transporte un passager.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour son niveau de compétence. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de grimper une colline. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.
- ⚠ Toujours monter une pente de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne pas accélérer brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Ne jamais oublier qu'on transporte un passager.
- ⚠ Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- ⚠ Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids vers le haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter si possible de se déplacer sur le flanc de collines escarpées. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- ⚠ Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand on monte une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Faire d'abord descendre le passager, puis descendre soi-même. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule s'il est dirigé vers le haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter en procédant de la façon décrite dans ce guide.

- ⚠ Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide. Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir des obstacles.
- ⚠ Soyez toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Ne jamais tenter de faire glisser ou patiner le véhicule si on transporte un passager, sinon le véhicule pourrait se renverser ou le passager pourrait être éjecté. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. Il faut se rappeler que des freins humides sont moins efficaces. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner plusieurs fois pour sécher les plaquettes de frein. La distance de freinage peut varier lorsqu'on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'on transporte un passager. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- ⚠ Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement. Prendre en compte que le passager peut obstruer la vue du conducteur.
- ⚠ Utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce *Guide du conducteur*. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations de ce guide.
- ⚠ Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par Bombardier. Ne pas poser de sièges pour passagers ni utiliser les portebagages pour transporter plus de un passager.
- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce véhicule, y compris le poids du conducteur et du passager, de toutes les autres charges et des accessoires ajoutés. Bien répartir et fixer solidement la charge. Ralentir et observer les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner.
- ⚠ Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager. S'exercer à faire les manoeuvres décrites dans ce guide avec et sans passager. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner. Dans certaines situations, ce véhicule peut être facile à manoeuvrer s'il n'y a que le conducteur, mais cela peut être différent s'il y a aussi un passager.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.



V00A1A0

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un VTT qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement nécessaires pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire un VTT.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A1BQ

DANGER POSSIBLE

Ne pas respecter l'âge minimal recommandé pour le passager.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Un enfant de moins de 12 ans peut ne pas avoir les habiletés nécessaires pour rouler de façon sécuritaire et un grave accident pourrait survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 12 ans ne doit prendre place sur ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Ne pas tenir compte des limites physiques du passager.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Un passager qui ne peut pas mettre les pieds à plat sur les marchepieds peut être éjecté quand on circule en terrain cahoteux.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Quand il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds à plat sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien.



V00A1CQ

DANGER POSSIBLE

Transport de plus de un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le transport de plus de un passager réduit l'aptitude à assurer l'équilibre et le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter plus de un passager. Le siège allongé de ce véhicule est conçu pour permettre au conducteur de changer de position en cours d'utilisation.



V00A2DQ

DANGER POSSIBLE

Laisser le passager s'asseoir ailleurs que sur le siège du passager.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Un passager qui serait assis ailleurs que sur le siège du passager pourrait:

- compromettre la stabilité du véhicule, ce qui pourrait faire perdre la maîtrise du véhicule.
- se blesser à cause d'un impact sur une surface dure.

Cela pourrait aussi causer un accident et des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le passager doit en tout temps rester assis sur le siège du passager, les pieds bien appuyés sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien.



V00A1DQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A1EQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.



V00A1FQ

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs. Le passager doit également porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les points suivants concernent autant le passager que le conducteur:

- l'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident
- l'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident
- l'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- mentonnière rigide (recommandée pour le passager)
- des gants et des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Vous pourriez tomber.

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

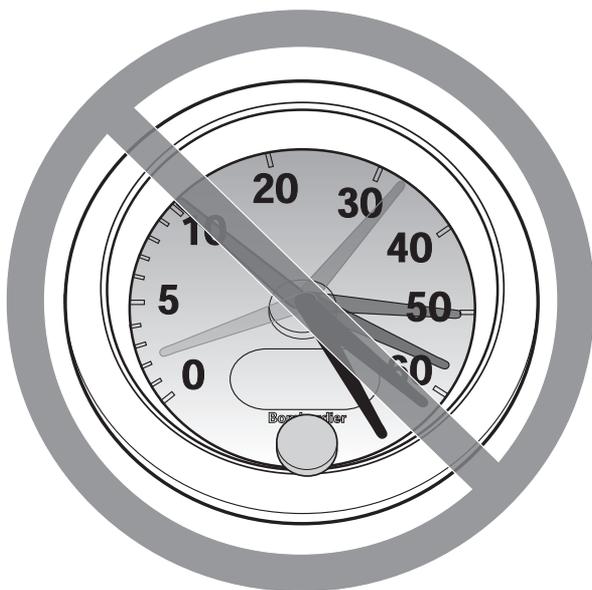
Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.



V00A1GQ

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin dans ce *Guide du conducteur*.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédait sous le poids du véhicule, ou du conducteur/passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

AVERTISSEMENT



V00A1HQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon (conducteur) ou des poignées (passager) ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du marchepied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur et le passager doivent toujours garder les deux mains sur le guidon ou les poignées et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



V00A11Q

DANGER POSSIBLE

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne.

AVERTISSEMENT



V00A1JQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. En cas de doute, faire descendre le passager avant de conduire sur un tel terrain.



V00A1K0

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utiliser les méthodes de virage expliquées dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Ne jamais faire cette manoeuvre quand on transporte un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.

AVERTISSEMENT



V00A1LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

Ne pas oublier que même si on peut grimper des pentes escarpées avec ce véhicule, on ne recommande pas de le faire avec un passager. Faire descendre le passager avant de tenter une telle manoeuvre. Faire preuve de jugement.



V00A1MQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de monter une colline. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le VTT pourrait renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A1NQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre une pente de la façon expliquée dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant d'escalader une colline. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'arrière. Le passager doit tenir fermement les poignées de maintien.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A10Q

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter une telle manoeuvre si on transporte un passager. Toujours le faire descendre au préalable.

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on fait un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer à flanc de colline.

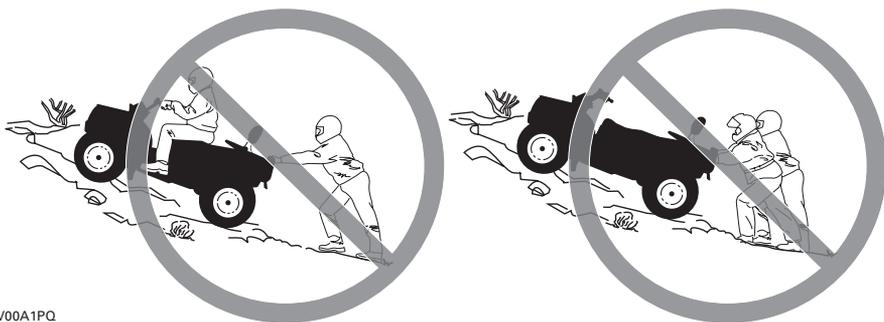
Quand on se déplace à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids vers le haut de la colline.

AVERTISSEMENT



V00A1PQ

DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le bon rapport et maintenir une vitesse constante quand on monte une pente.

Si le véhicule perd sa vitesse en marche avant:

Le conducteur et le passager doivent garder leur poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Appliquer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Faire d'abord descendre le passager, puis descendre. Descendre vers le haut de la colline ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Le conducteur et le passager doivent garder leur poids vers le haut de la colline. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Faire d'abord descendre le passager, puis descendre soi-même. Descendre vers le haut de la colline ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite plus loin dans ce guide.



V00A1QQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir des obstacles. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'on négocie des obstacles, procéder de la façon décrite dans ce guide.



V00A1RQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Le véhicule peut également reprendre son adhérence subitement, ce qui peut provoquer un renversement ou l'éjection du passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter une telle manoeuvre avec un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier quand on transporte un passager.

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage ou de perte de contrôle.



V00A1SQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes. Ne pas oublier de prévoir davantage de distance pour freiner lorsqu'on transporte un passager.



V00A1TQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement. Tenir compte que le passager peut obstruer la vue.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/ inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations de ce guide.



V00A26Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce véhicule; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Ne pas poser de sièges pour passagers ni utiliser les porte-bagages pour transporter plus de un passager.



V00A1UQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque.
Prévoir une plus grande distance de freinage.

Procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVERTISSEMENT

Pour profiter pleinement les joies de la conduite, il faut respecter certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour lire complètement ce guide avant d'utiliser le véhicule.

Bombardier déconseille aux moins de 16 ans de conduire ce véhicule. Le passager doit avoir au moins 12 ans. Lorsqu'il est assis sur le véhicule, il doit pouvoir garder les pieds sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien en tout temps. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez juger si un conducteur est en mesure de comprendre les risques et d'utiliser le véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes qui ont une déficience intellectuelle ou un handicap, et les amateurs de risques, sont plus exposés aux capotages et aux collisions qui peuvent causer des blessures ou le décès.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié qui ne pose aucun danger et de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement quand un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun a un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun exige une conduite particulière et se manie différemment.

Ne présumez jamais qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. En terrain accidenté, les trous, les dépressions, les talus ou autres irrégularités peuvent faire capoter le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de bien lire le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est primordial de faire une vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et des composants, et de toutes les commandes du véhicule. Ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

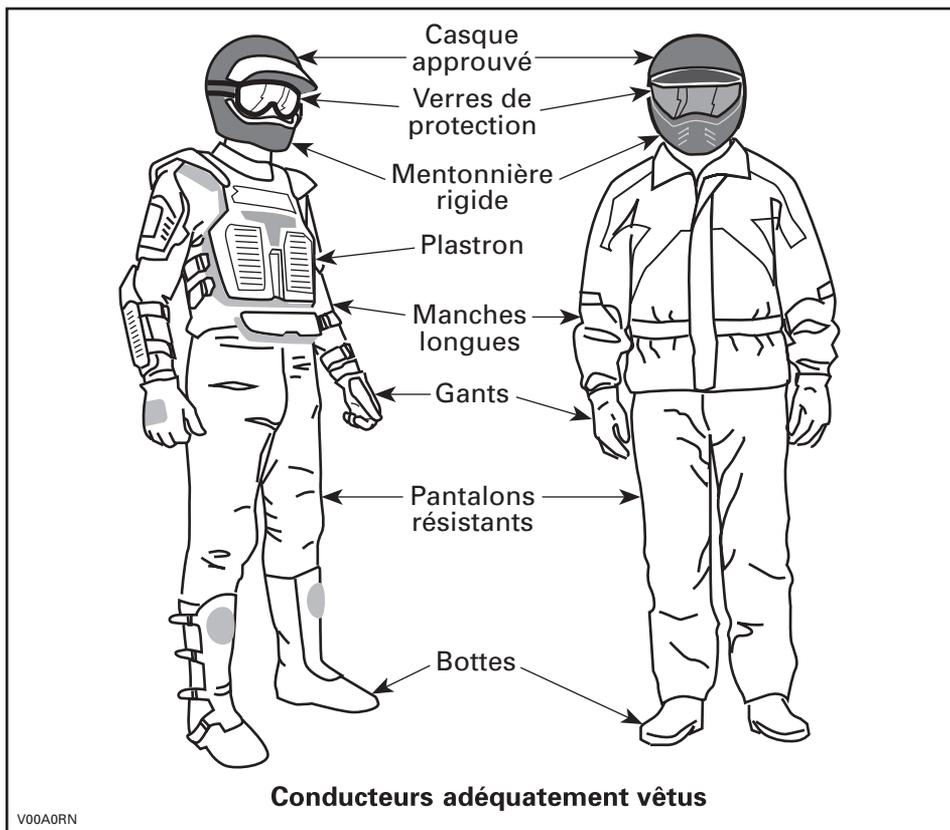
Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

- a) Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- b) Vérifier la pression et l'état des pneus.
- c) S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- d) Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- e) S'assurer que la direction fonctionne bien.
- f) Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- g) Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- h) S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à «P».
- i) Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- j) Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- k) S'assurer que le robinet d'essence est complètement ouvert (ON).
- l) Nettoyer les phares et le feu arrière.
- m) S'assurer que le couvercle des compartiments d'entretien et de rangement arrière sont bien fixés.
- n) S'assurer que les sièges du conducteur et du passager, et les accessoires approuvés par Bombardier sont bien fixés.
- o) S'assurer que le passager, s'il y a lieu, est assis sur le siège du passager.
- p) Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux porte-bagages.
- q) Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible de la flèche d'attelage et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée.
- r) Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- s) S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- t) Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- u) Démarrer le moteur et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- v) Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.
- w) Vérifier l'état du siège et du dossier du passager.
- x) Vérifier l'état des poignées de maintien.
- y) Expliquer les consignes de sécurité au passager.

Corriger tout problème. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Le passager devrait également porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Portez des lunettes de soleil le jour seulement. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les verres de sécurité aident à distinguer les variations de terrain.



Transport de charges et d'un passager

Toute charge transportée sur le ou les supports du véhicule influence la stabilité et la maniabilité du véhicule. Par conséquent, il faut respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge ne couvre et n'obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous que les attaches du compartiment de rangement sont fermées. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, bien fixer la charge et s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être éjecté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support avant.

Ce véhicule est conçu spécialement pour un conducteur et UN passager seulement. Le passager doit en tout temps rester assis sur le siège prévu à cet effet et tenir les poignées de maintien. N'installez pas d'autre siège de passager que celui recommandé par Bombardier. Ne pas utiliser les supports ou la surface qu'ils occupent pour transporter des passagers. Le transport de plus de un passager compromet la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Remorquage

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque à un VTT, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du VTT. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le VTT. (Dans certains cas, on pourrait devoir installer une rallonge spéciale sur le dispositif d'attelage du VTT). Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au VTT. La distance de freinage du VTT augmente quand on remorque de lourdes charges, en particulier dans les pentes. Usez de prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le VTT, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Soyez prudent en retirant une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur qui-conque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse.

Le VTT, un véhicule de travail

Le VTT peut vous aider à faire certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire de VTT. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du VTT. Un VTT surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le VTT (voir la section CONDUITE RÉCRÉATIVE ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un des avantages du VTT est de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas, le faire à une distance raisonnable des endroits secs. Les risques que vous pourriez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Demandez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant bien le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une surface, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas bien.

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés. Tenir compte que le passager peut obstruer la vue. Faire descendre le passager si nécessaire.

Appliquer le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné, surtout quand on stationne en pente. En pente raide, ou si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques. Bien fermer le robinet d'essence.

Montée

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée à la sa crête pointue. Le VTT peut évidemment franchir un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de renversement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir quand un objet renfoncé dans le sol soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, il faut modifier sa trajectoire et tenir compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Les VTT peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante ou accélérer doucement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du VTT se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

AVERTISSEMENT

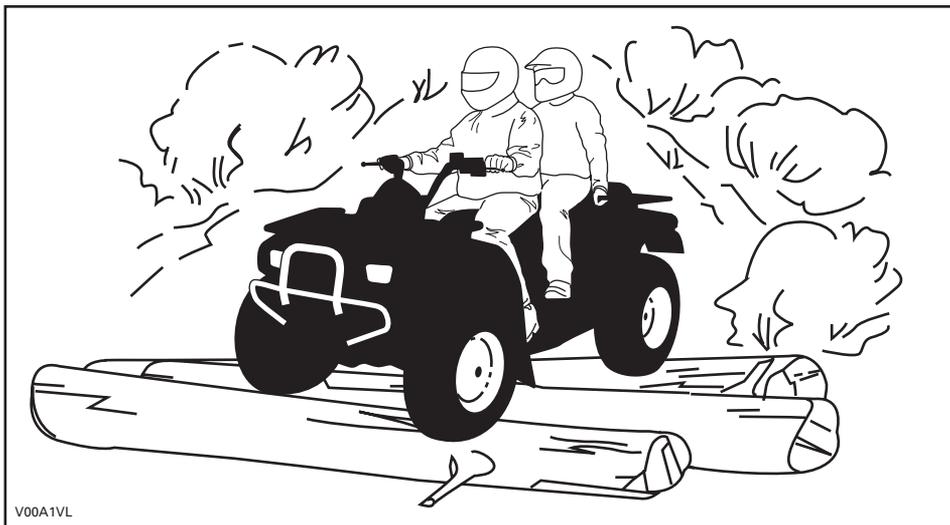
Éviter de passer dans les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier qu'un VTT est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Les VTT ne sont pas conçus pour sauter et ne peuvent, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, car ils pourraient être frappés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du VTT soit adéquate, un terrain très ondulé vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

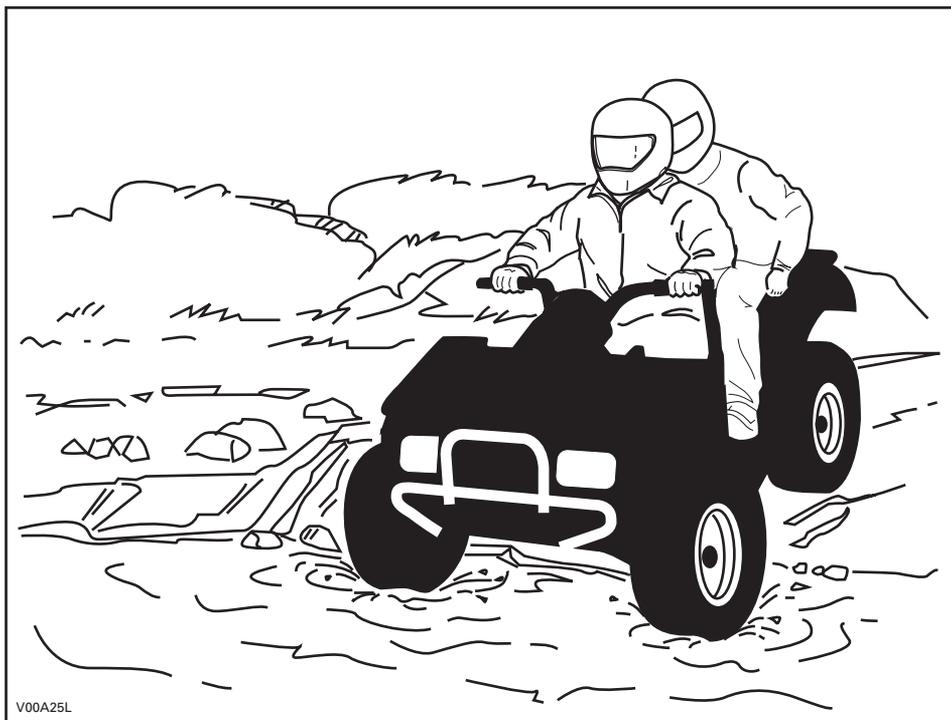
En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale). Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le VTT peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes. La distance de freinage peut varier lorsqu'on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

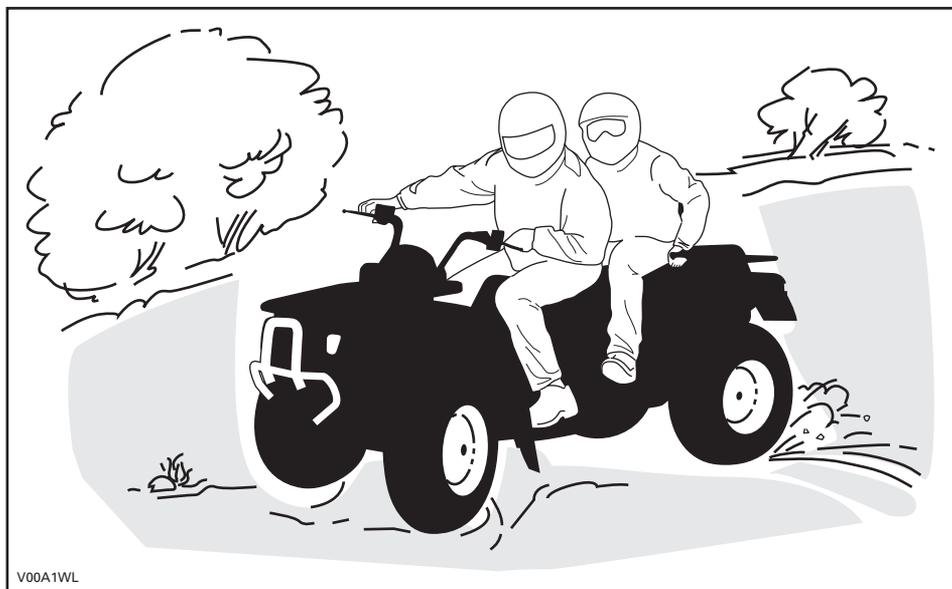
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, **assurez-vous que la glace est assez épaisse** pour supporter votre poids, celui du VTT et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obscurcir le fonctionnement des commandes du véhicule. Ne jamais tenter cette manœuvre avec un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le VTT glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain. Conduire lentement lorsqu'on transporte un passager.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.



V00A1WL

Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

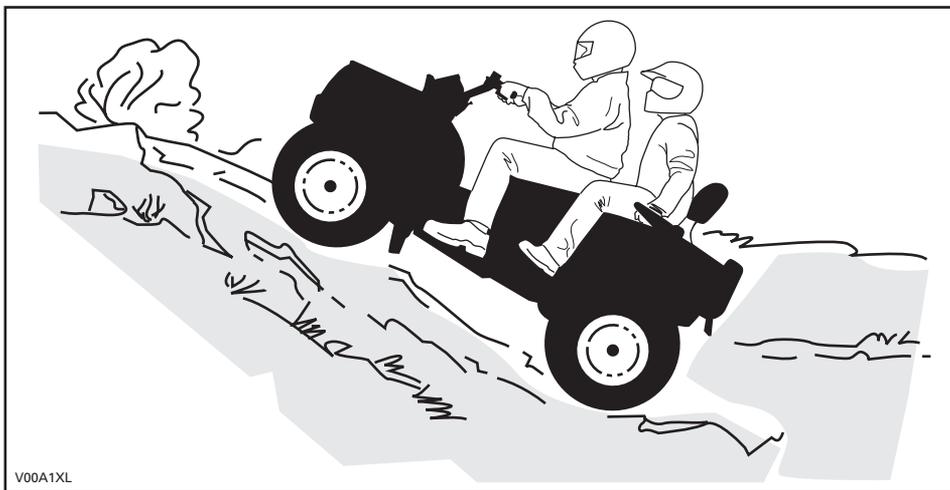
Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps. Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. En cas de doute, faire descendre le passager avant de franchir les obstacles.

Montée

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de monter une colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en U ou en K (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. **Restez à l'écart.** Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté. Attendez que le véhicule soit revenu en terrain sûr pour faire remonter le passager.



En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

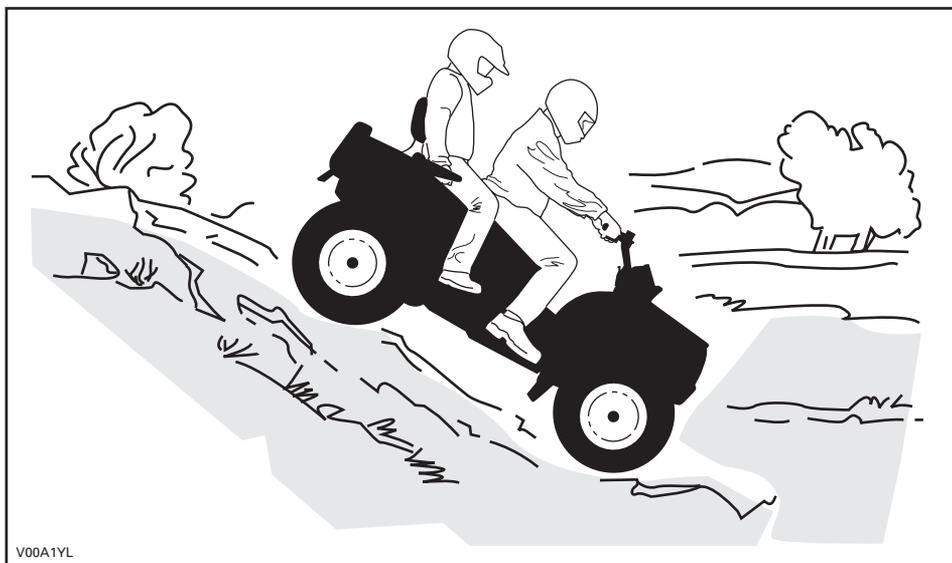
Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Descente

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de descendre une colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



V00A1YL

Circulation à flanc de colline

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de circuler à flanc de colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le VTT à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section ENTRETIEN.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce *Guide du conducteur*. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Modifier le format des roues ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de faire une manoeuvre. Faire preuve de jugement.

ÉTIQUETTE VOLANTE

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette volante et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

On doit considérer les étiquettes comme faisant partie du véhicule. Si une étiquette se décolle ou devient illisible, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour un remplacement.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

 **Conducteur et passager :** portez un casque approuvé et des protections.

 **NE JAMAIS** conduire sur la voie publique.

 **NE JAMAIS** transporter plus de 1 passager.

 **NE JAMAIS** conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives appropriées.
- à une vitesse trop élevée pour vos compétences ou pour les conditions routières.
- sur la voie publique - le VTT pourrait entrer en collision avec un autre véhicule.
- avec un passager si le siège du passager est absent ou mal installé.

TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE LES INSTRUCTIONS ET LES AVERTISSEMENTS.

Ne pas retirer cette étiquette avant la vente. xxxxxxxx

VTT DEUX PLACES

Pas de conducteur de moins de 16 ans

Pas de passager de moins de 12 ans

Ne jamais transporter plus d'un passager

Véhicule conçu pour usage hors-route seulement.

Des cours de conduite sont fournis pour ce véhicule. Visionner la vidéo de sécurité. Bien lire et comprendre le Guide du conducteur et les avertissements sur ce VTT avant de le conduire.

Consultez votre concessionnaire pour connaître les lois locales/provinciales régissant l'utilisation de ce véhicule.

Ne pas retirer cette étiquette avant la vente.

V01M15L

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

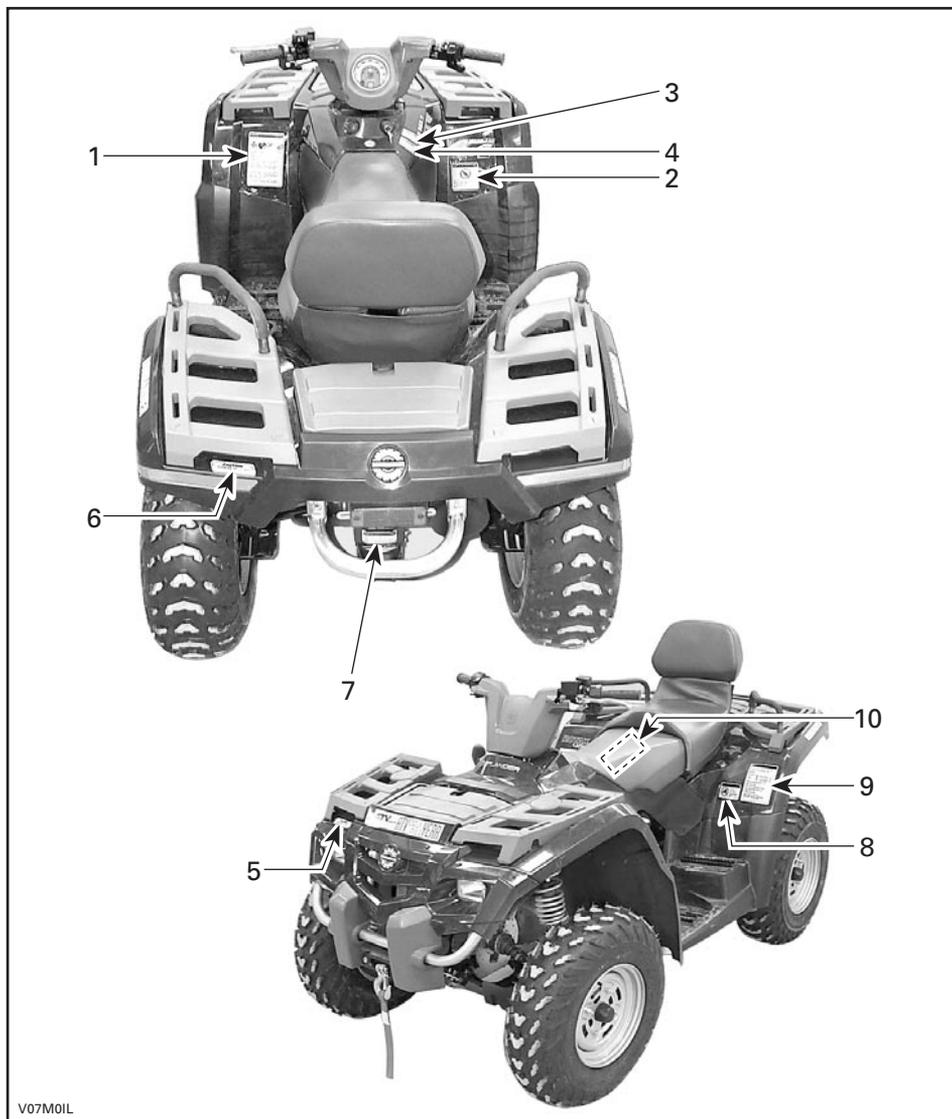
AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

Conducteur et passagers: portez un casque approuvé et des protections.

NE JAMAIS conduire sur la voie publique.

NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.

NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives appropriées.
- à une vitesse trop élevée pour vos compétences ou pour les conditions routières.
- sur la voie publique - le VTT pourrait entrer en collision avec un autre véhicule.
- avec un passager si le siège du passager est absent ou mal installé.

TOUJOURS :

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE LES INSTRUCTIONS ET LES AVERTISSEMENTS.

XXXX XXXX XXXX

V01M13Y

Étiquette 3

ATTENTION

- Le VTT **DOIT** être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 475

V07M06Y

Étiquette 4

ATTENTION

Le VTT **DOIT** être arrêté avant d'actionner le sélecteur d'embrayage 4x4. Un bris mécanique peut se produire si le sélecteur d'embrayage 4x4 est utilisé lorsque le véhicule est en mouvement.

704 900 476

V07M07Y

Étiquette 2

⚠ AVERTISSEMENT

CONDUCTEUR DE MOINS DE 16

Si le conducteur a moins de 16 ans, les risques de **BLESSURES GRAVES** et de **DÉCÈS** augmentent pour le conducteur et le passager.

NE JAMAIS conduire ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.

NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.

704 900 436

V01M0RY

Étiquette 5

NE JAMAIS transporter de passager sur ce porte-bagages. CHARGE AVANT MAXIMUM : 40 kg (90 lb) bien répartis. (Y compris la charge du compartiment avant : 10 kg (22 lb))

704 900 516

⚠ AVERTISSEMENT

V01M0SY

Étiquette 6

NE JAMAIS transporter de passager sur ce porte-bagages. CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 80 kg (175 lb) bien répartis. (Y compris le poids de la barre d'attelage s'il y a lieu)

704 900 436

⚠ AVERTISSEMENT

V01M0TY

Étiquette 7

**AVERTISSEMENT**

Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Poids maximum de remorquage: **500 kg (1100 lbs)**.
- Poids maximum de la barre d'attelage de la remorque: **14 kg (30 lbs)**.

704 900 010

V01M06Z

Étiquette 9

**AVERTISSEMENT**

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle.
Une perte de contrôle peut causer des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSIION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À 235 kg (517 lb)	AVANT MAX : 34 kPa (5 lb/po ²) MIN : 31 kPa (4,5 lb/po ²)
	ARRIÈRE MAX : 34 kPa (5 lb/po ²) MIN : 31 kPa (4,5 lb/po ²)

Toujours maintenir une bonne pression des pneus.
NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 235 kg (517 lb), y compris le poids du conducteur et du passager, le chargement et les accessoires (et, s'il y a lieu, le poids de la barre d'attelage).

CHARGEMENT/REMORQUAGE

- Le chargement ou le remorquage peuvent compromettre la stabilité et la maniabilité du VTT.
- Lors d'un chargement/remorquage :
 - Ralentir.
 - Prévoir plus de distance pour freiner.
 - Éviter les collines et les terrains accidentés.

XXXXXXXXXX

V07M0MY

Étiquette 8

**AVERTISSEMENT**

Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer des BLESSURES GRAVES ou la MORT.



**PASSAGER
DE MOINS DE
12**



**NE JAMAIS TRANSPORTER
PLUS DE 1 PASSAGER.**

PAS DE PASSAGER DE MOINS DE 12 ANS. NE JAMAIS TRANSPORTER PLUS DE 1 PASSAGER.

NE JAMAIS :
Transporter un passager trop petit pour avoir les pieds à plat sur les marche pieds et bien tenir les poignées.
Laisser un passager s'asseoir ailleurs que sur le siège du passager.
Transporter un passager qui ne tient pas les poignées en tous temps.

XXX XXX XXX

V01M14Y

FORMATION DE SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Objectif

Ce cours a pour objectif de permettre au propriétaire d'un VTT à deux places de Bombardier® d'acquérir l'information nécessaire à la conduite sécuritaire de son véhicule. On offrira ce cours à tous les acheteurs d'un véhicule à deux places, ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate. La vente de ce véhicule est conditionnelle à la réussite de ce cours.

Le véhicule à deux places permet de transporter un passager. Ainsi, on ne doit jamais laisser monter de passagers sur un VTT non conçu à cet effet.

Sections couvertes

1. Renseignements généraux sur la sécurité.
2. Vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places.
3. Revue du *Guide du conducteur*.
4. Conduite pratique.

Temps nécessaire

Au besoin, selon l'expérience et les compétences de l'élève.

SECTION I – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SÉCURITÉ

Objectifs

Voici les objectifs de cette section:

- a) Expliquer pourquoi cette formation sur la sécurité est importante.
- b) Discuter des statistiques de la CSPC (Consumer Product Safety Commission) sur les blessures et les décès.
- c) Discuter des exigences de Bombardier quant à l'âge et au poids recommandés pour conduire ses véhicules.
- d) Discuter des vêtements protecteurs que devraient porter le conducteur et le passager prenant place sur le VTT à deux places.
- e) Discuter du moment où un conducteur peut prendre un passager.
- f) Discuter des lois locales, fédérales et d'État relatives à la conduite des VTT.
- g) Discuter des endroits où l'on peut utiliser les VTT.

Sommaire

A) Ce cours vise à:

- Rendre les randonnées plus agréables pour vous et votre passager.
- Réduire les risques de blessure et de décès en vous sensibilisant, ainsi que votre passager, aux notions de sécurité et aux divers risques, par exemple:
 1. Ce qui pourrait arriver quand on ne suit pas les normes de sécurité et autres précautions.
 2. La raison pour laquelle on ne peut transporter plus de un passager sur un véhicule à deux places.

3. La raison pour laquelle le conducteur et son passager doivent garder les pieds sur les marchepieds en tout temps et pourquoi le passager doit toujours tenir les poignées de maintien quand le véhicule est en mouvement.
4. La raison pour laquelle le conducteur et le passager ne doivent consommer ni alcool ni drogues avant d'utiliser le véhicule.
5. La raison pour laquelle on ne devrait pas utiliser le véhicule sur des surfaces asphaltées.

B) Statistiques de la CSPC

- La CSPC a publié des statistiques sur les blessures et le décès chez les conducteurs de VTT au cours des 5 dernières années (janvier 1997 à décembre 2001):
 1. 417 200 blessures occasionnées par les VTT.
 2. 1 463 décès attribuables à la conduite d'un VTT.

C) Âge et poids recommandés pour utiliser un véhicule à deux places

- Il faut avoir au moins 16 ans pour conduire un VTT à deux places.
- Aucun enfant de moins de 12 ans ne doit prendre place à bord d'un VTT à deux places. Peu importe l'âge, le passager doit toujours pouvoir mettre les pieds à plat sur les marchepieds et bien se tenir aux poignées de maintien.
- Ne pas laisser une personne qui ne connaît pas les VTT à deux places d'utiliser votre véhicule.

D) Vêtements protecteurs que doivent porter le conducteur et le passager

- casque approuvé (ANSI, SNELL, CSA ou DOT)
 1. intégral
 2. trois-quarts
 3. Le casque du passager doit être muni d'une mentonnière rigide.
- bottes de protection
- gants
- protection pour les yeux (lunettes ou visière)
- chemise à manches longues
- pantalons pleine longueur
- protège-coudes (facultatifs)
- genouillères (facultatifs)
- ceinture de protection lombaire (facultative).

E) Conduite avec un passager

- Avant de transporter un passager, le conducteur doit bien connaître le fonctionnement du véhicule à deux places.
- Quand il se sent prêt, le conducteur devrait se pratiquer à transporter son passager à basse vitesse et sur un terrain qu'il connaît bien.

F) Lois locales, fédérales et d'État relatives aux VTT

- Discuter de ces lois.

G) Endroit où la conduite d'un VTT à deux places est interdite

Les règles de base sont:

- Ne pas conduire ce véhicule sur un terrain privé sans la permission du propriétaire.
- Ne pas conduire dans les endroits où le véhicule pourrait causer des dommages permanents.
- Ne pas tenter de faire des manoeuvres excédant vos compétences.
- Sachez toujours où vous êtes et où vous allez.

Résultats attendus

Après avoir lu cette section, le conducteur doit:

- Connaître les statistiques actuelles sur les blessures et les décès telles que publiées par la CSPC.
- Connaître la politique de Bombardier en ce qui concerne les conducteurs de moins de 16 ans et les passagers de moins de 12 ans.
- Connaître les vêtements et l'équipement de protection que vous et vos passagers devez porter lors des randonnées en VTT.
- Connaître les lois locales, fédérales et d'État régissant l'utilisation des VTT.
- Connaître les règles de base sur les endroits où on ne peut s'aventurer et sur les comportements à proscrire.

SECTION II – VIDÉO DE BOMBARDIER SUR LA SÉCURITÉ EN VTT À DEUX PLACES

Objectif

Cette section vise à :

- Préciser les directives avant de visionner la vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places.
- Présenter les renseignements sur la sécurité contenus dans la vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places.
- Répondre aux questions et récapituler.

Sommaire

A) Directives

Demander qu'on interrompe la vidéo dès qu'une question survient. Reprendre la vidéo, au besoin, si certains points ne sont toujours pas clairs.

B) Renseignements sur la sécurité

Vêtements

Voir la section I.

Recommandations quant à l'âge

Aucun conducteur de moins de 16 ans ou passager de moins de 12 ans ou incapable d'atteindre les marchepieds ou les poignées de maintien.

Guide du conducteur

Lire et comprendre le *Guide du conducteur*.

Vérification d'avant-utilisation

Toujours faire la vérification d'avant-utilisation pour s'assurer que le véhicule est sécuritaire et qu'il fonctionne bien avant de l'utiliser.

Posture

Vous et votre passager devez transférer votre poids pour réduire le risque de chavirement. Vous et votre passager devez garder en tout temps les pieds sur les marchepieds, et votre passager doit se tenir aux poignées de maintien.

Démarrage

Méthode recommandée pour démarrer le véhicule.

Montée et descente

Méthode recommandée pour monter les collines et les descendre avec ou sans passager.

Marche arrière

Méthode recommandée pour reculer avec le véhicule.

Conduite à flanc de colline

Méthode recommandée pour franchir une colline avec ou sans passager.

- Cas où l'on doit éviter de le faire.
- Transfert de poids.
- Descente du véhicule en cas d'urgence.

Conduite avec un passager ou une charge

La maniabilité du véhicule et l'efficacité du freinage varient quand on transporte un passager ou une charge.

Franchissement d'un cours d'eau

Franchir les cours d'eau avec prudence.

Transport du véhicule

Méthode adéquate pour charger et préparer le véhicule pour le transport.

1. Appliquer le frein de stationnement.
2. Mettre le levier d'embrayage à «P».
3. Couper l'alimentation en essence.
4. S'assurer que les bouchons des réservoirs d'essence et d'huile sont bien serrés.
5. Fixer l'avant et l'arrière du véhicule.

Respect des lois

Voir la section I.

C) Récapitulation

- Questions et réponses.
- Revue des données de la CSPC sur les blessures et les décès.
- Revue des messages de sécurité, par exemple, concernant le port du casque et de vêtements protecteurs.

Résultats attendus

Une fois la section terminée, vous devriez:

- Connaître le contenu de la vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux place.

SECTION III – REVUE DU *GUIDE DU CONDUCTEUR*

Objectif

Cette section vise à :

- a) Souligner l'importance d'observer les symboles d'avertissement et d'attention.
- b) Revoir le *Guide du conducteur* et de connaître les points importants dans chaque section.

Sommaire

A) Symboles d'avertissement et d'attention

- Remarquez les symboles d'avertissement et d'attention dans chaque section et à quoi ils s'appliquent. Sachez ce qu'on risque si on les ignore.

B) Revue du *Guide du conducteur*

- Prenez note des points importants dans le *Guide du conducteur*.
 1. table des matières
 2. avis
 3. messages spéciaux sur la sécurité
 4. avertissements sur l'utilisation
 5. conseils de conduite
 6. étiquettes d'avertissement
 7. numéro d'identification du véhicule
 8. commandes/instruments/équipement
 9. période de rodage
 10. vérification d'avant-utilisation
 11. instructions d'utilisation
 12. opérations spéciales
 13. entretien d'après-utilisation
 14. chargement et transport
 15. entretien.

Résultats attendus

Une fois cette section terminée, vous devriez :

- Savoir qu'il est important de revoir fréquemment le *Guide du conducteur*.
- Connaître le sens des symboles d'avertissement et d'attention dans le *Guide du conducteur*, ainsi que ce à quoi ils s'appliquent.
- Connaître toutes les sections du *Guide du conducteur*, ainsi que ce à quoi elles s'appliquent.

SECTION IV – CONDUITE PRATIQUE

Objectif

Cette section vise à:

- a) Permettre de vous familiariser avec la vérification d'avant-utilisation.
- b) Vous rappeler les vêtements protecteurs que vous et votre passager devez porter lors des randonnées sur un VTT à deux places.
- c) Vous permettre de conduire un VTT à deux places et d'effectuer toutes les manoeuvres de base.

Sommaire

A) Vérifications d'avant-utilisation

- Faites les vérifications d'avant-utilisation du VTT à deux places à partir de la liste de vérification contenue dans le *Guide du conducteur* et identifiez toutes les commandes.

B) Vêtements protecteurs

- Portez des vêtements protecteurs adéquats quand on utilise un VTT:
 1. casque approuvé (avec mentonnière pour le passager)
 2. bottes de protection
 3. gants
 4. lunettes de sécurité
 5. chemise à manches longues
 6. pantalons pleine longueur
 7. protège-coudes (facultatifs)
 8. genouillères (facultatives)
 9. ceinture de protection lombaire (facultative).

C) Manoeuvres élémentaires

- Suivez le parcours en effectuant toutes les manoeuvres de base présentées dans la LISTE DES MANOEUVRES DE CONDUITE, sans passer.
 1. Le représentant du concessionnaire doit avant tout faire la démonstration de chaque manoeuvre.
 2. Faire les manoeuvres sans passer après en avoir vu la démonstration.
 3. Le représentant du concessionnaire doit cocher le tableau de pointage quand vous avez exécuté les manoeuvres de façon satisfaisante.
 4. Vous et le représentant du concessionnaire devez effectuer une à la fois toutes les manoeuvres de la liste.

Résultats attendus

Une fois cette section terminée, vous devriez:

- Savoir comment faire une vérification d'avant-utilisation.
- Connaître les vêtements que vous et votre passager devez porter lors des randonnées sur le VTT.
- Avoir effectué toutes les manoeuvres de base sur le parcours.

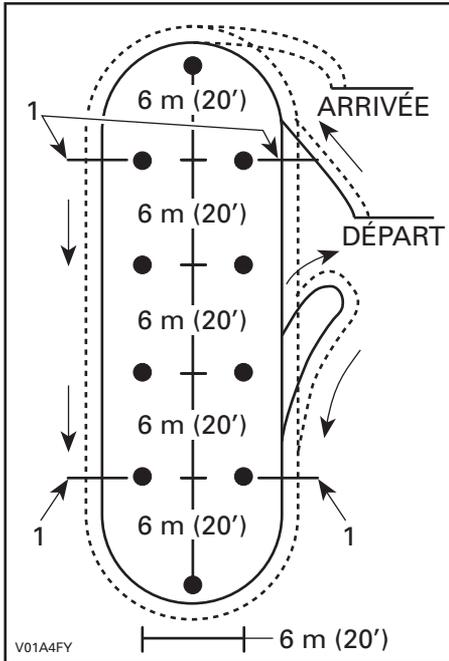
LISTES DES MANOEUVRES DE CONDUITE

La pratique devrait comprendre les manoeuvres de base décrites ici.

Les élèves doivent répéter un certain nombre de fois chacune des huit manoeuvres. Le formateur doit en faire la démonstration et demander ensuite à l'élève de la répéter un nombre minimal de fois.

Première manoeuvre

S'exercer à **démarrer et arrêter** le véhicule sur une grande piste ovale (minimum une fois dans le sens antihoraire et une dans le sens horaire).

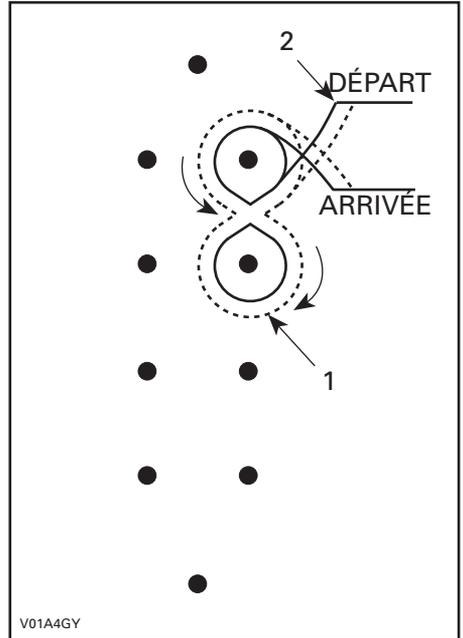


EXEMPLE

1. Arrêter ici

Deuxième manoeuvre

Virages à gauche et à droite - déplacements en 8 (minimum trois fois).

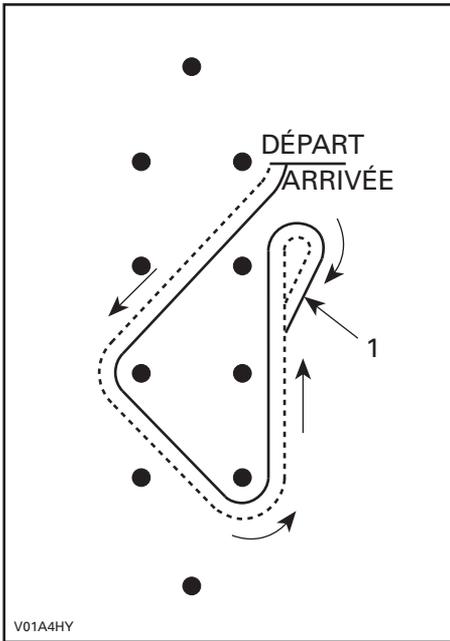


EXEMPLE

1. 2 tours ou plus
2. Fin de la première manoeuvre

Troisième manœuvre

Virages serrés de moins de 90° vers la gauche et la droite. Virages en coin de 90° et de moins de 90° (minimum deux fois dans le sens horaire et deux dans le sens antihoraire).

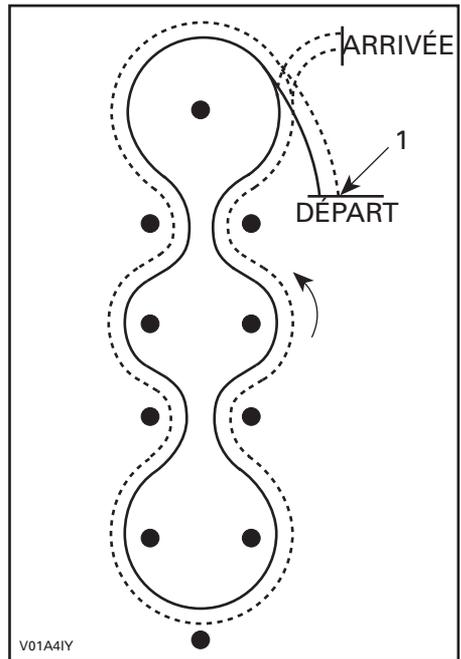


EXEMPLE

1. Marche arrière

Quatrième manœuvre

Slalom (minimum trois fois).



EXEMPLE

1. Fin de la dernière manœuvre

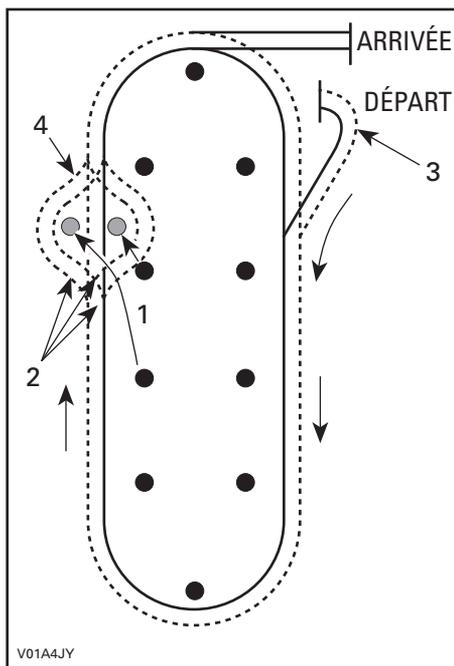
En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Cinquième manœuvre

Arrêt rapide: Grands déplacements en ovale avec arrêt d'urgence (minimum deux fois).

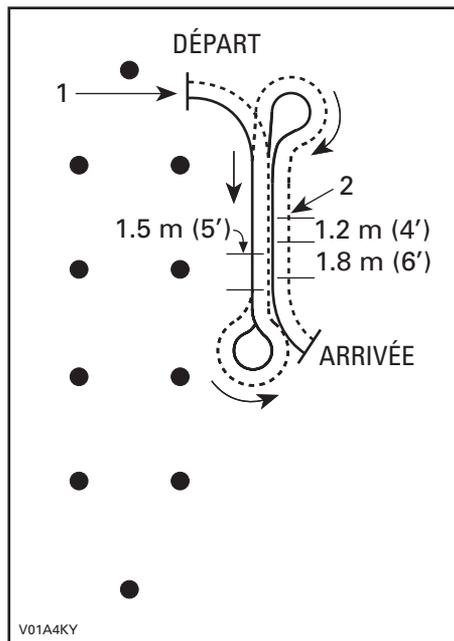


EXEMPLE

1. Déplacer 2 cônes
2. L'instructeur indique d'aller à gauche, à droite ou tout droit
3. Fin de la dernière manœuvre
4. L'instructeur commande un virage d'urgence

Sixième manœuvre

Franchissement d'obstacles (minimum une fois avec les roues gauches, une avec les roues droites et une fois avec les deux côtés).

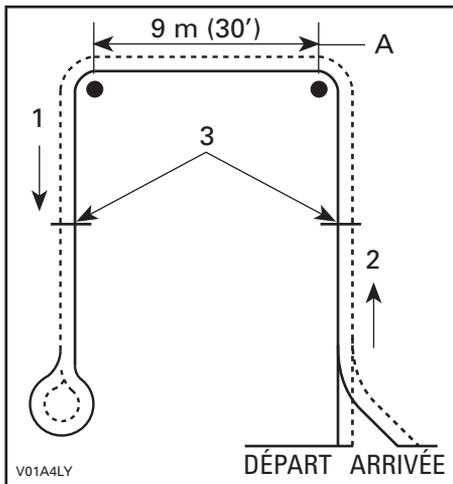


EXEMPLE

1. Fin de la dernière manœuvre
2. Obstacle

Septième manoeuvre

Franchissement de collines (minimum une fois dans chaque sens).

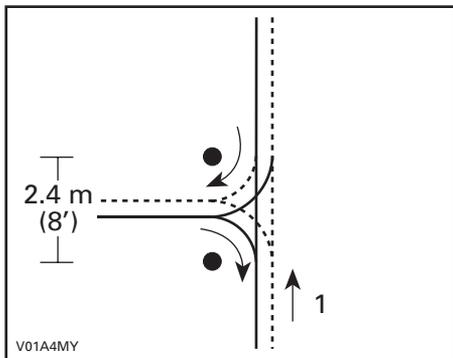


EXEMPLE

1. Descente
2. Montée
3. Arrêter et démarrer ici
- A. Sens transversal

Huitième manoeuvre

Virage en U et virage en K (minimum une fois).



EXEMPLE — VIRAGE EN K SUR UNE COLLINE SI POSSIBLE

1. Montée

LISTE DE VÉRIFICATION DU CONCESSIONNAIRE

Nom de l'acheteur du VTT deux places: _____

Nom du représentant du concessionnaire: _____

Date: _____

IMPORTANT: Ce cours de conduite sécuritaire du VTT à deux places est obligatoire et doit être suivi par tout nouvel acheteur ce véhicule.

Une agence tierce procédera à des vérifications aléatoires pour s'assurer que la formation est suivie.

À défaut de donner cette formation, on s'expose à des sanctions disciplinaires de la part de Bombardier, y compris le non-renouvellement ou la résiliation de l'entente de concessionnaire.

Pour de plus amples renseignements sur la formation sur la sécurité en véhicule à deux places, appelez le service Après-vente au 1 800 366-6992 (É.-U.) ou au 1 800 361-9980 (Canada).

Introduction

- S'assurer que l'élève lit attentivement le *Guide de formation en sécurité pour les clients*.

Section I – Renseignements généraux sur la sécurité

- Expliquer pourquoi on doit suivre cette formation.
- Discuter des statistiques de la CSPC en ce qui a trait aux blessures et aux décès.
- Discuter des recommandations de Bombardier en ce qui concerne l'âge et la taille des conducteurs.
- Discuter des vêtements protecteurs que le conducteur et son passager doivent porter lorsqu'ils se déplacent sur un VTT.
- Discuter des lois locales, fédérales et d'État relatives à la conduite d'un VTT.
- Discuter des endroits où la conduite d'un VTT est permise.

Section II – Vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places

- Revoir avec l'élève la vidéo de Bombardier sur la sécurité en VTT à deux places et répondre à ses questions.

Section III – Revue du *Guide du conducteur*

- ❑ Revoir le *Guide du conducteur* avec l'élève en insistant sur le besoin de le consulter fréquemment et régulièrement.
- ❑ Attirer l'attention de l'élève sur les symboles d'avertissement et d'attention et lui en expliquer le sens.

Section IV – Conduite pratique

- ❑ Faire la vérification d'avant-utilisation avec l'élève.
- ❑ Rappeler à l'élève les vêtements protecteurs que doivent porter le conducteur et le passager d'un VTT.
- ❑ Montrer à l'élève les diverses manoeuvres avec le véhicule.
- ❑ Demander à l'élève de prendre les commandes du véhicule et de faire les manoeuvres élémentaires suivantes:

1) Démarrage et arrêt

Pratique des démarrages et arrêts sur une grande piste ovale (minimum une fois dans le sens antihoraire et une dans le sens horaire).

- La piste doit être assez longue pour permettre au conducteur de penser à la manoeuvre suivante avant de l'exécuter.
- La piste doit également offrir une surface de freinage d'au moins 9 mètres (30 pieds) pour permettre à l'élève d'arrêter en ligne droite à différentes vitesses.

2) Virages

Virages à gauche et à droite - déplacements en 8 (minimum trois fois).

3) Virages serrés

Virages sur moins de 90° à gauche et à droite. Virages en coin de 90° et de moins de 90° (minimum deux fois dans le sens horaire et deux dans le sens antihoraire).

4) Slalom

Slalom autour d'au moins 4 bornes séparées de 20 pieds (minimum trois fois).

5) Arrêt rapide

Arrêt rapide tel que décrit à l'article I ci-dessus. Grande piste ovale avec manoeuvre d'urgence (minimum deux fois).

6) Franchir des obstacles

Pour cette épreuve, on place des 4 x 4 en bois sur le trajet du véhicule de façon que le conducteur puisse les franchir (minimum une fois avec les roues gauches, une avec les roues droites et une fois avec les deux côtés).

7) Déplacements à flanc de colline

On doit d'abord rappeler à l'élève que le déplacement à flanc de colline est possible. S'il existe une colline présentant une inclinaison d'environ 8% ou moins, on devrait en profiter pour s'exercer à la traverser (minimum une fois dans chaque direction). S'il n'y a pas de colline à proximité, revoir avec l'élève la description de la manoeuvre dans le *Guide du conducteur*.

8) Virages en K et virages en U

S'il existe une colline présentant une inclinaison d'environ 8% ou moins, en profiter pour pratiquer les virages en K et les virages en U (minimum une fois). S'il n'y a pas de colline à proximité, revoir avec l'élève la description de la manoeuvre dans le *Guide du conducteur*.

- Remplir la liste de vérification et la carte de pointage. L'acheteur et le représentant doivent signer.**
- Faire une copie de la liste de vérification et de la carte de pointage pour vos dossiers.**

Carte de pointage de l'élève

EXERCICE	RÉUSSITE	ÉCHEC
1. Démarrage et arrêt.		
2. Virages.		
3. Virages serrés.		
4. Slalom.		
5. Arrêt rapide.		
6. Franchissement d'obstacles.		
7. Déplacements à flanc de colline (s'il n'y a pas de colline à proximité, revoir avec l'élève la description de la manoeuvre dans le <i>Guide du conducteur</i>).		
8. Virages en K et virages en U (s'il n'y a pas de colline à proximité, revoir avec l'élève la description de la manoeuvre dans le <i>Guide du conducteur</i>).		
9. Commentaires de l'instructeur: _____ _____ _____ _____		

REMARQUE: Le concessionnaire doit insérer une photocopie de cette carte de pointage dans ses dossiers.

Signature de l'acheteur du VTT à deux places: _____

Signature du représentant du concessionnaire: _____

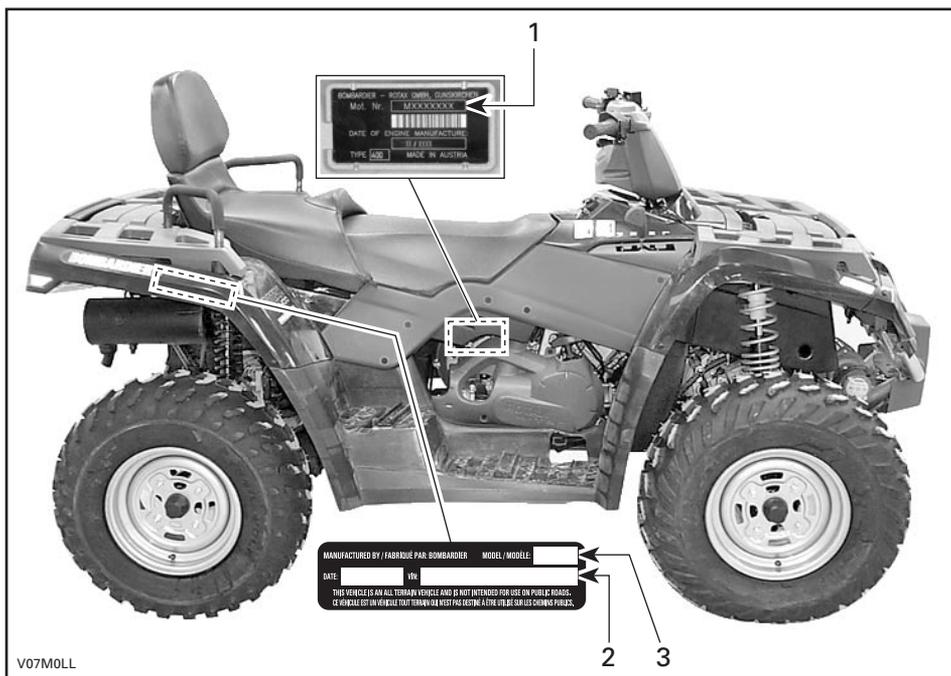
Date: _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement des numéros d'identification du moteur et du véhicule



1. N.I.M. (Numéro d'identification du moteur)
2. N.I.V. (Numéro d'identification du véhicule)
3. Modèle

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

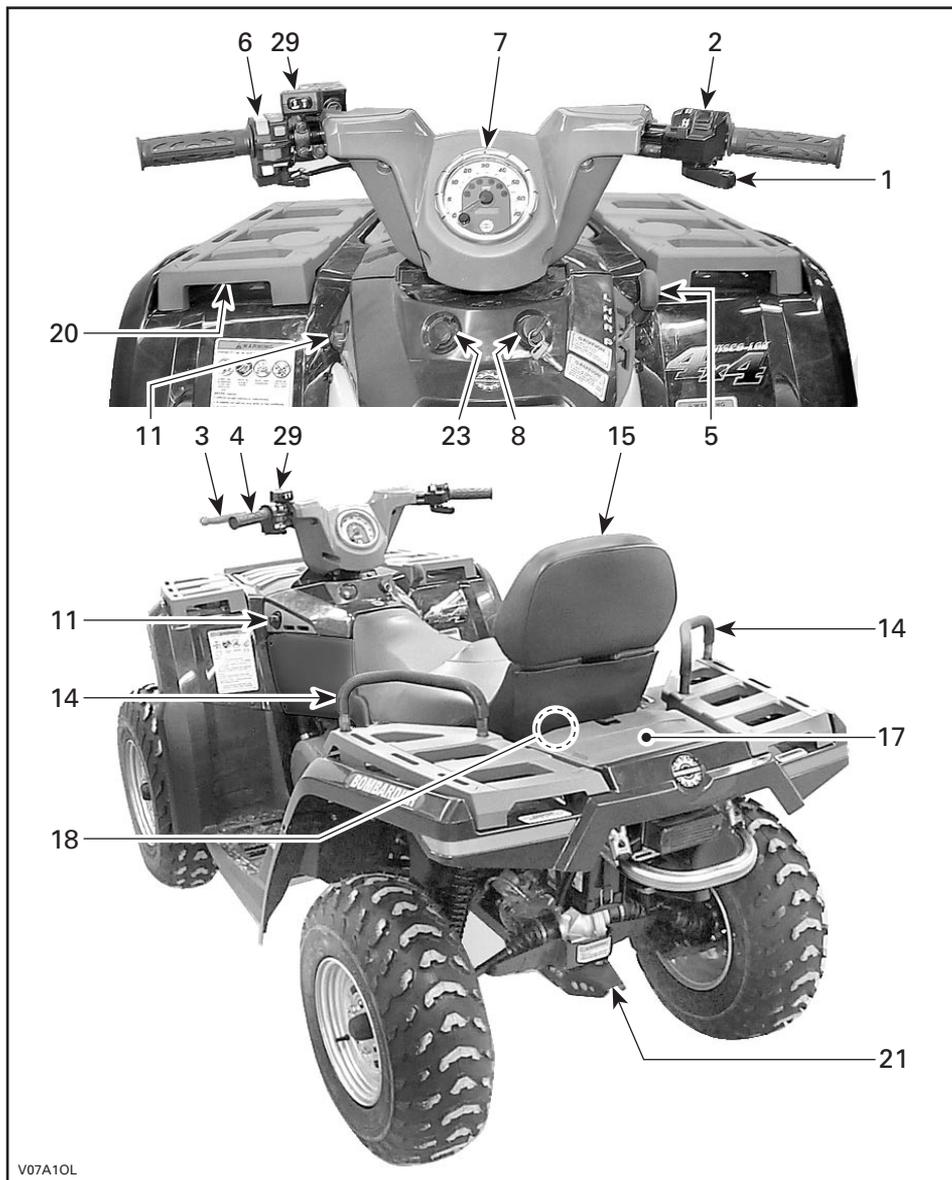
Selon la politique de la «California Air Resources Board» (CARB), ces VTT doivent satisfaire aux normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'ils sont utilisés et entretenus conformément aux directives prescrites.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) en enregistrant son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

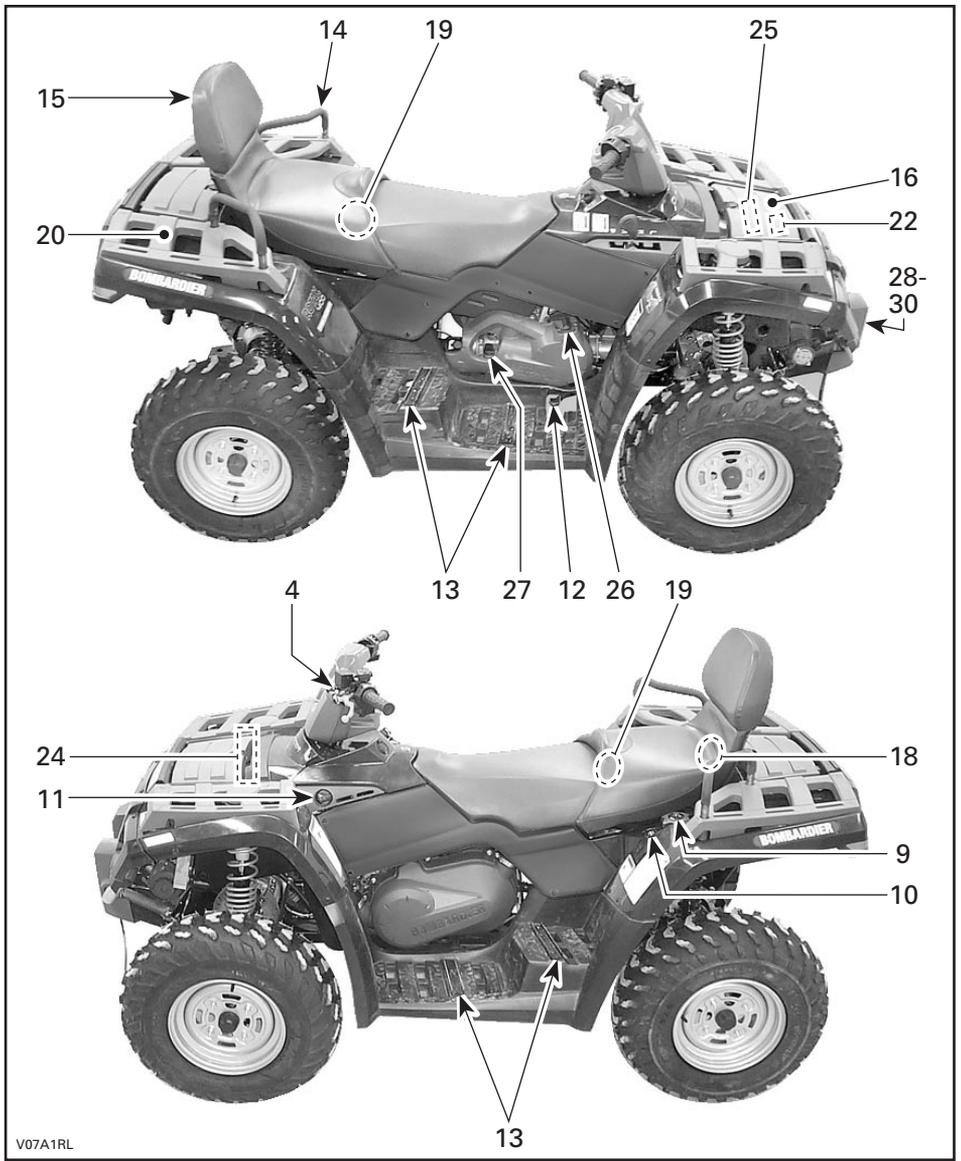
CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^e CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS

REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.



V07A10L



V07A1RL

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

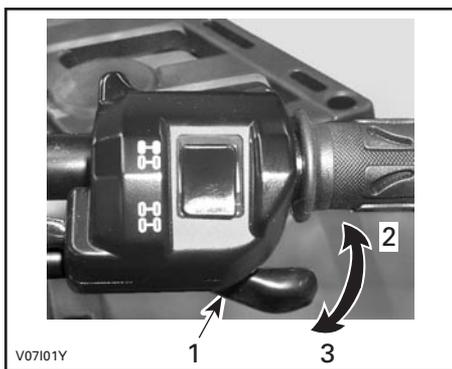
Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est sur le côté droit du guidon. Quand on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

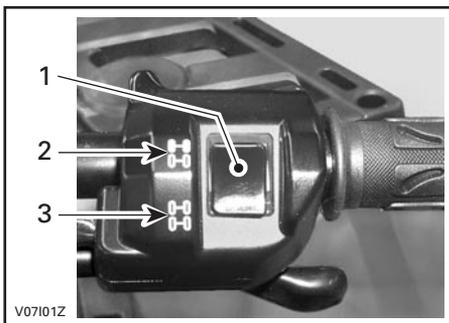
Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Ce sélecteur est sur la manette d'accélérateur. Il permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices.

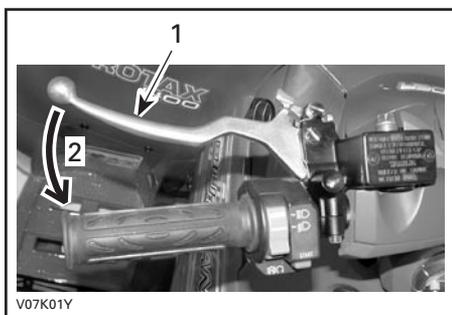


1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

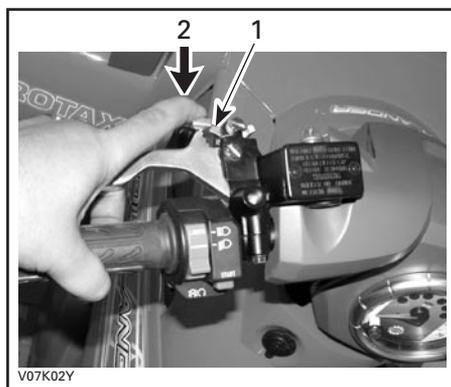
3) Manette de frein

Cette manette est sur le côté gauche du guidon. Quand on la presse, on actionne les freins avant et arrière. Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins



1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

4) Loquet de frein

Ce dispositif est sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein. Quand on l'actionne, il immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'utiliser le loquet de frein et de placer le levier sélecteur à «P» quand le véhicule n'est pas utilisé.

Pour débloquer le loquet: Presser la manette de frein. Le loquet et la manette de frein doivent retourner à leur position initiale. Toujours retirer le loquet de frein avant de mettre le VTT en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le loquet de frein est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

5) Levier sélecteur

Ce levier est sur le côté droit du véhicule. Il comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».



Pour enclencher le loquet: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir tout en déplaçant le loquet. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre les freins.

Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour bouger les engrenages de la transmission, puis réessayer.



CHANGEMENT DE VITESSE

ATTENTION: Immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, on peut devoir faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'enclencher en position «P».

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraye la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

«H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

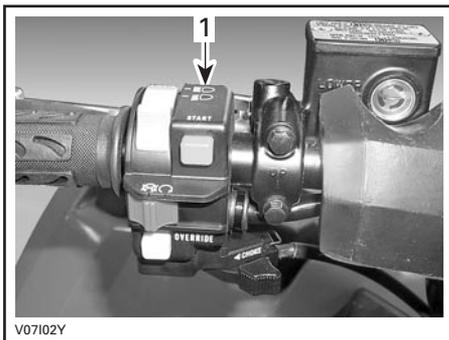
«L»: Petite vitesse

Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

REMARQUE: Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

6) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel est du côté gauche du guidon.

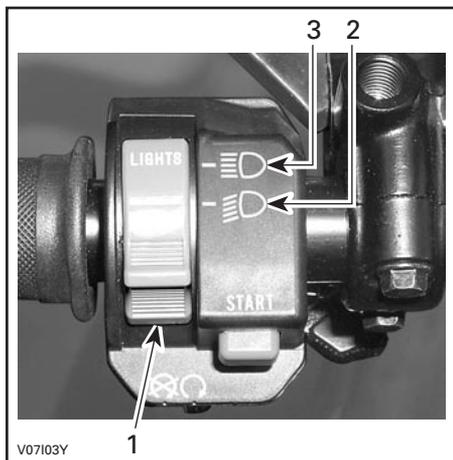


1. Indicateur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:

Commutateur de phare

Le commutateur est sur la partie supérieure de l'interrupteur multifonctionnel. Placer le commutateur à «LO» pour le feu de croisement et le feu arrière. Placer le commutateur à «HI» pour le feu de route et le feu arrière.



1. Commutateur de phare
2. Position du feu de croisement
3. Position du feu de route

REMARQUE: Pour éteindre le phare, mettre l'interrupteur d'allumage à «ON» sans feu.



POSITION «ON» SANS FEU

Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est au centre de l'interrupteur multifonctionnel. S'il est à «OFF», le moteur tournera mais ne démarrera pas.

On utilise cet interrupteur en cas d'urgence ou pour arrêter le moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

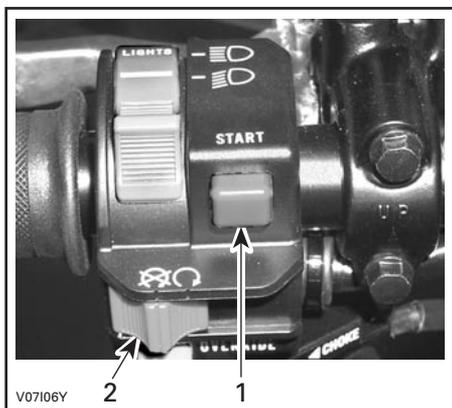


1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Bouton de démarrage

Le bouton est au-dessus de l'interrupteur d'arrêt du moteur.



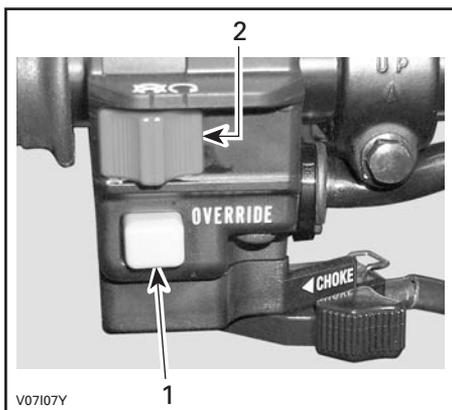
1. Bouton de démarrage
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt démarré.

Dispositif de neutralisation

Le bouton de neutralisation est sous l'interrupteur d'arrêt du moteur.



1. Bouton de neutralisation
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière, pour pouvoir reculer plus rapidement. Pour ce faire, appuyer sur ce bouton.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas appuyer sur le bouton de neutralisation en même temps qu'on appuie sur l'accélérateur. Cela causerait une perte de contrôle et de graves blessures ou le décès.

Étrangleur

Situé au bas de l'indicateur multifonctionnel, ce levier est variable. Il facilite le démarrage à froid.

Laisser l'étrangleur fermé pendant la marche normale, quand le moteur est chaud.



ÉTRANGLEUR FERMÉ

Ouvrir l'étrangleur quand le moteur est froid.



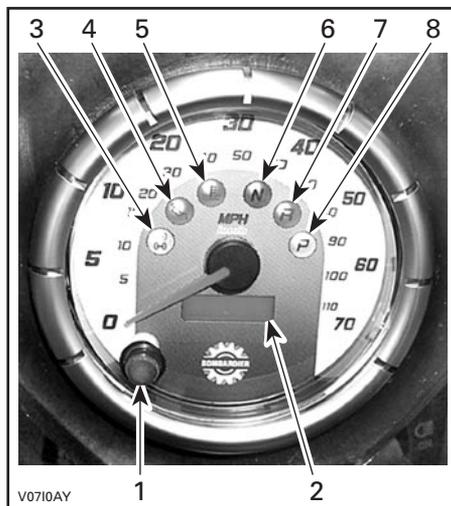
ÉTRANGLEUR OUVERT

Utiliser les positions intermédiaires selon la température du moteur.

7) Indicateur de vitesse

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse en MPH et en km/h.

Au centre du combiné d'instruments, l'indicateur de vitesse est rétroéclairé chaque fois que l'interrupteur d'allumage est mis à une ou l'autre des positions «ON».



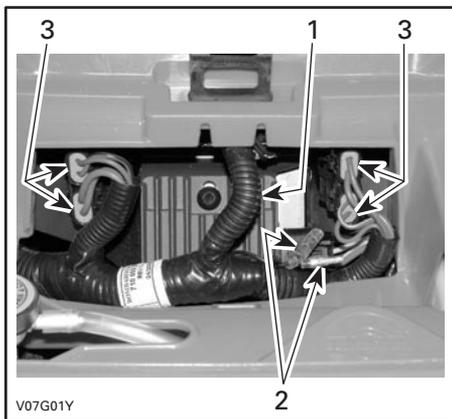
1. Bouton de sélection d'affichage
2. Affichage
3. Voyant du mode 4 roues motrices
4. Voyant de pression d'huile
5. Voyant de température du moteur
6. Voyant de position point mort
7. Voyant de position marche arrière
8. Voyant de position «P»

Passage d'une unité de mesure à l'autre

L'indicateur de vitesse a été réglé en milles à l'usine, mais on peut le mettre en kilomètres.

REMARQUE: Le changement d'unité de mesure (métrique ou impériale) s'applique à l'indicateur de vitesse, au totalisateur général et au totalisateur journalier.

Arrêter le moteur et ouvrir le panneau d'accès. Couper les attaches qui retiennent le fil de changement d'unité au faisceau du redresseur.



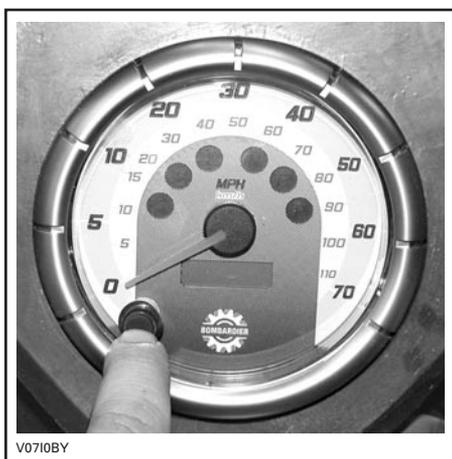
1. Faisceau de redresseur
2. Connecteurs du fil de changement d'unité
3. Porte-fusibles

Brancher les connecteurs ensemble pour passer du système impérial au système métrique. Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial.

Fixer les fils de changement d'unité au faisceau avec des attaches.

Bouton sélecteur de mode

Quand on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qui s'affiche. Pour afficher le totalisateur journalier, appuyer sur le bouton sélecteur.



Appuyer de nouveau sur le bouton pour afficher le compteur horaire. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton.

Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.

Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire

Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation.

Voyants



Position 4 roues motrices (AMBRE)



Quand le voyant est allumé, le mode 4 roues motrices est activé.

Pression d'huile (ROUGE)



Quand ce voyant est allumé, la pression d'huile dans le moteur est basse.

ATTENTION: Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

Température du moteur (ROUGE)



Quand ce voyant est allumé, le moteur surchauffe.

Si le moteur surchauffe, consulter la section SURCHAUFFE DU MOTEUR à la rubrique OPÉRATIONS SPÉCIALES.

ATTENTION: Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

Point mort («Neutral») (VERT)



Quand ce voyant est allumé, la transmission est au point mort.

Marche arrière («Reverse») (ROUGE)



Quand ce voyant est allumé, la transmission est en marche arrière.

Stationnement («Park») (AMBRE)

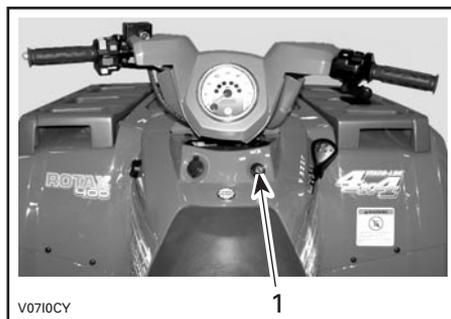


Quand ce voyant est allumé, la transmission est en position «P».

8) Interrupteur d'allumage

Cette commande est sur la console.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions: «OFF», «ON» avec phares et «ON» sans phares.



1. Interrupteur d'allumage

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

La position «ON» avec phares allume tous les phares et les feux, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les lumières allumées pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

9) Bouchon de réservoir d'essence

Le bouchon de réservoir d'essence est du côté gauche de l'aile arrière.

ATTENTION: Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

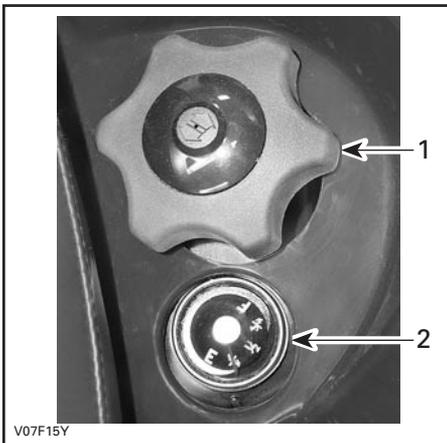
10) Indicateur de niveau d'essence

Situé du côté gauche de l'aile arrière, cet instrument indique de façon approximative la quantité d'essence dans le réservoir.

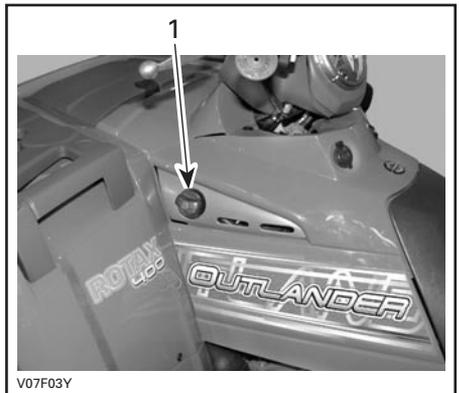


11) Robinet d'essence

Ce robinet est sur le panneau de gauche, sous la console. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



1. Bouchon du réservoir
2. Indicateur de niveau d'essence



1. Aligner l'aiguille sur la position voulue

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à «OFF» lorsque le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsqu'il n'y a plus d'essence dans le réservoir et que le robinet est à «ON», on dispose d'une réserve d'essence qu'on met en circuit en tournant le bouton à «RES». La réserve représente environ 12% du réservoir d'essence. N'utiliser cette position que si on manque d'essence à la position «ON».

Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

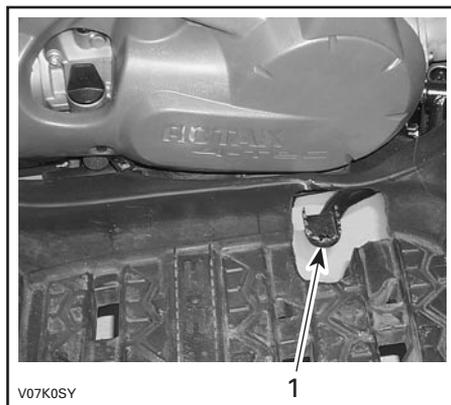
ATTENTION: Si le robinet d'essence n'est pas bien aligné sur la position «ON», il ne sera pas complètement ouvert et l'alimentation sera insuffisante. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

12) Pédale de frein

Cette pédale est sur le marchepied droit. Quand on l'enfonce, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

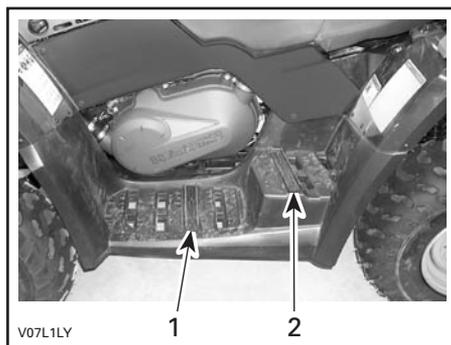
La pédale de frein actionne le frein arrière. Si le système de freinage principal fait défaut, on peut activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.



1. Pédale de frein

13) Repose-pied

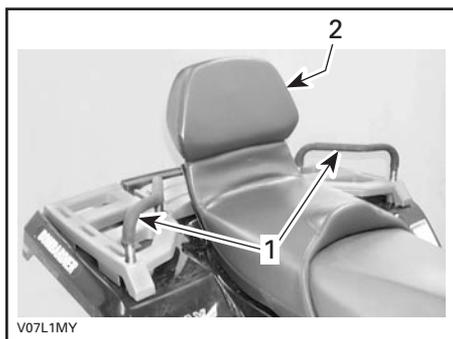
Situés sur les marchepieds, les repose-pieds maintiennent la stabilité des pieds du conducteur et du passager.



1. Repose-pied du conducteur
2. Repose-pied du passager

14) Poignées de maintien du passager

Ces poignées sont situées de chaque côté du siège du passager.



1. Poignées
2. Siège du passager

Le passager doit s'agripper aux poignées pendant que le véhicule se déplace.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'agripper au conducteur. Tenir fermement les poignées de maintien.

15) Dossier

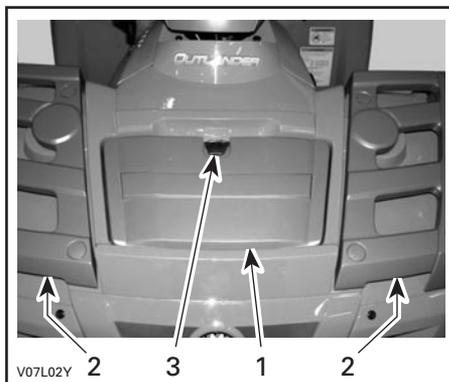
Le dossier soutient le dos du passager pendant que le véhicule se déplace.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas prendre de passager si on a enlevé le dossier. Avant de partir, vérifier l'état du dossier et s'assurer qu'il est bien fixé.

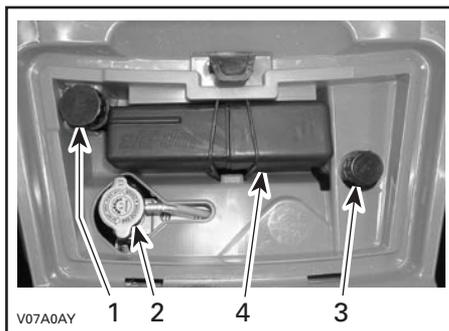
16) Panneau d'accès

Le panneau d'accès est sur l'aile avant, entre les porte-bagages avant. Pour ouvrir le panneau, tirer sur le loquet, puis soulever et enlever le panneau complètement.



1. Panneau d'accès
2. Porte-bagages avant
3. Loquet

Ce panneau permet d'accéder plus facilement au compartiment d'entretien. Ce dernier renferme des composants qui permettent l'entretien du véhicule: le réservoir de liquide de frein arrière, le bouchon du radiateur, le réservoir de liquide de refroidissement et les porte-fusibles (derrière la boîte à outils).

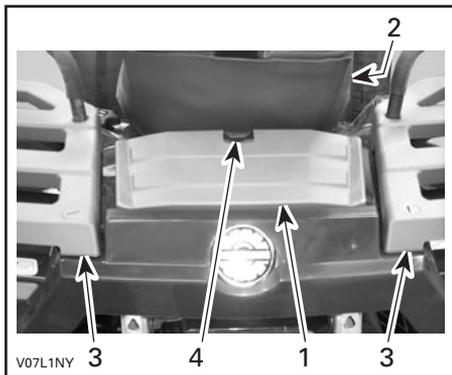


1. Réservoir de liquide de frein arrière
2. Bouchon de radiateur
3. Réservoir de liquide de refroidissement
4. Boîte à outils

17) Compartiment de rangement arrière

À l'arrière du véhicule, ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Soulever le loquet puis, soulever doucement le couvercle et puis l'enlever.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange. Lorsque nécessaire, enlever le bouchon pour évacuer tout liquide, puis réinstaller le bouchon.



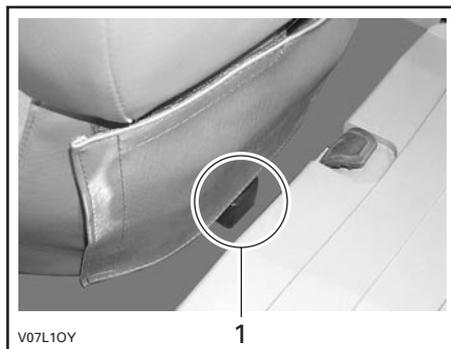
1. Couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Siège
3. Porte-bagages arrière
4. Loquet

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est en marche, placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle pour augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arrimé et ne sera pas éjecté lorsque le véhicule roule à bonne vitesse en terrain cahoteux. Ralentir.

18) Attache du siège du passager

Cette attache est au bout du siège (à l'arrière) du passager. Il faut retirer le siège du passager pour pouvoir enlever le siège du conducteur.



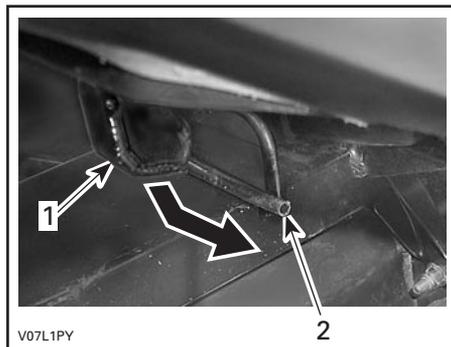
1. Attache

Dépose du siège du passager

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège sous la tige du châssis. Quand le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Insérer ces languettes sous la tige
2. Tube

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement le loquet de verrouillage du siège. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule avec un passager.

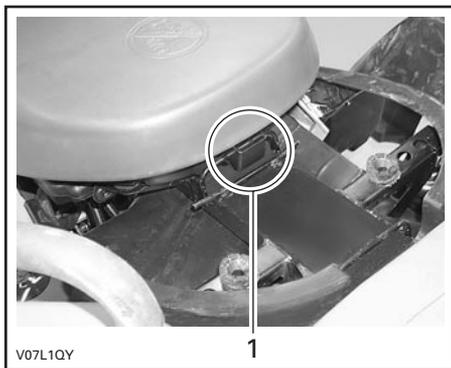
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire le véhicule si le siège du passager ou les accessoires appropriés ne sont pas bien installés.

19) Loquet du siège du conducteur

REMARQUE: Il faut retirer le siège du passager pour pouvoir retirer celui du conducteur.

Il est sous l'extrémité arrière du siège.



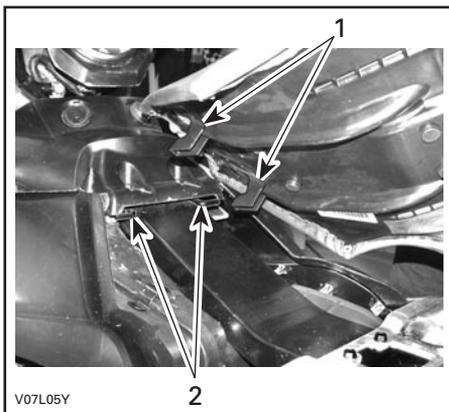
1. Loquet de siège

Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Insérer ces languettes dans le crochet
2. Crochets

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement le loquet de verrouillage du siège. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

20) Porte-bagages avant/arrière

Situés sur le châssis, à l'avant et à l'arrière, ces porte-bagages sont commandés pour transporter du matériel.

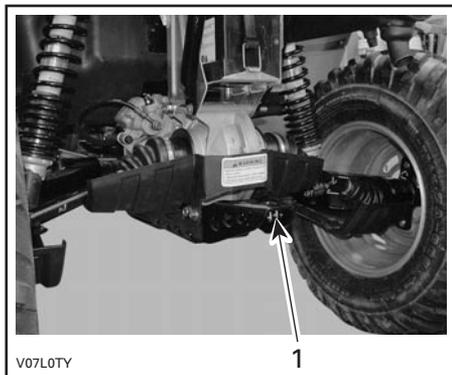
⚠ AVERTISSEMENT

Arrimer correctement le matériel aux porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Consulter la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de répartition du poids.

21) Attelage de remorque

Situé près de l'essieu arrière, cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Consulter la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



1. Attelage de remorque

AVERTISSEMENT

Installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

REMARQUE: Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

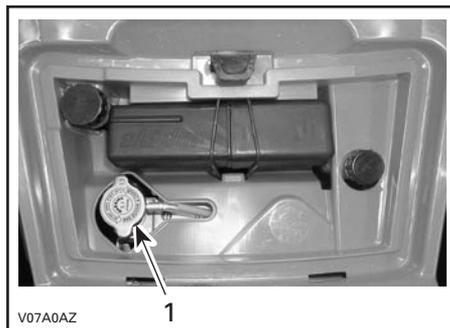
22) Bouchon de radiateur

Le bouchon est situé dans le compartiment d'entretien, sous le panneau d'accès.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

Pour retirer le bouchon de radiateur, appuyer dessus et tourner dans le sens antihoraire. Procéder dans l'ordre inverse pour l'installer.



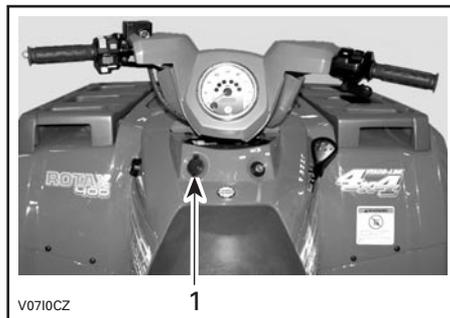
1. Bouchon de radiateur

23) Prise 12 volts

Cette prise est sur la console.

Elle est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation afin de protéger la prise contre les intempéries.



1. Prise 12 volts

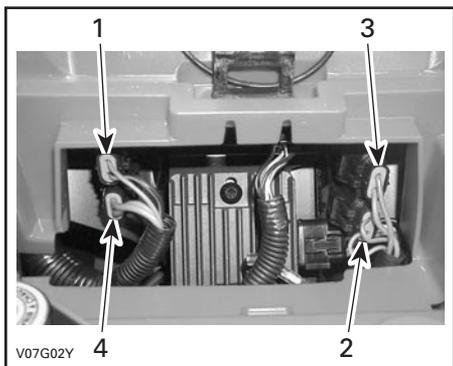
Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section FICHES TECHNIQUES.

Il est possible d'utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Deux fils sont cachés dans le faisceau de fils à l'arrière du véhicule. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour plus de détails.

24) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Consulter la section ENTRETIEN pour plus de détails.

Les porte-fusibles sont dans le compartiment de service (derrière le la boîte à outils).



EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. Accessoires (15 A)
2. Ventilateur (15 A)
3. Principal (20 A)
4. Système de charge (30 A)

25) Boîte à outils

La boîte à outils est dans le compartiment d'entretien. Il comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base et le *Guide du conducteur*.

Voici les outils compris dans la boîte:

- pinces (1)
- tournevis (1)
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé ouverte 15/17 mm (1)
- clé à douille 10/13 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air (pneus) (1)
- clé Allen 3 mm (1)
- clé à amortisseur (1)
- fusible 30 A (1)
- fusible 20 A (1)
- fusible 15 A (1).

26) Poignée du démarreur à rappel

La poignée du démarreur à rappel sert à démarrer le moteur manuellement en cas de nécessité.

Procéder de la façon habituelle pour le démarrage en utilisant le démarreur à rappel plutôt que le démarreur électrique.

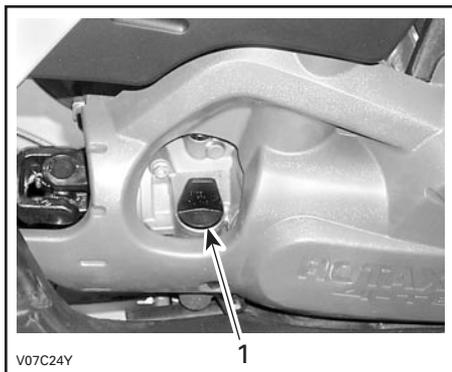
Il s'agit d'un dispositif à câble à rebobinage automatique, situé sur la droite du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; continuer de tirer jusqu'à dépasser la **crête** de la course de compression (forte résistance), et tirer ensuite de façon vigoureuse. Relâcher la poignée lentement.



1. Poignée de démarreur à rappel

27) Jauge de niveau d'huile

La jauge est du côté gauche du moteur. Elle sert à vérifier le niveau d'huile dans le moteur.



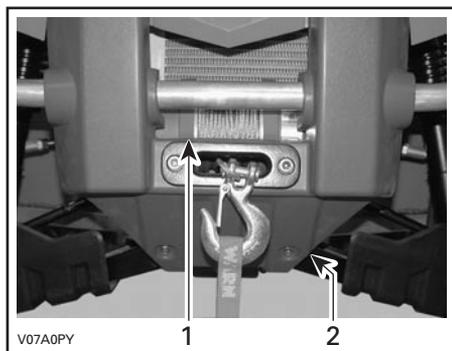
1. Jauge de niveau d'huile

Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier le niveau d'huile.

28) Treuil

Modèles XT

Le treuil est derrière la plaque de protection avant.



1. Treuil
2. Plaque de protection avant

29) Interrupteur de commande de treuil

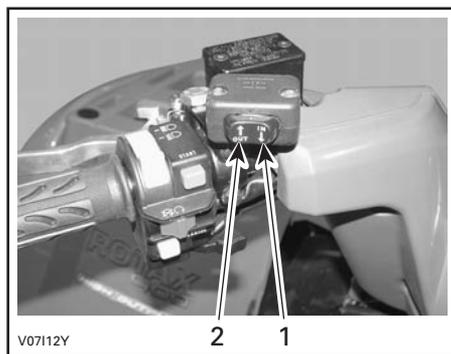
Modèles XT

L'interrupteur de commande du treuil se trouve du côté gauche du guidon.

Pour dérouler le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens antihoraire.

Pour ramener le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens horaire.

Consulter le *Manuel de l'utilisateur du treuil pour VTT* pour en savoir plus.



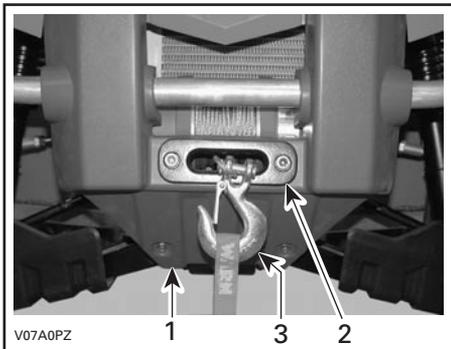
1. Pour ramener le câble
2. Pour dérouler le câble

30) Guide-câble

Modèles XT

Le guide-câble se trouve sur la plaque de protection avant.

Il sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.



1. *Plaque de protection avant*
2. *Guide-câble*
3. *Crochet*

LIQUIDES

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Cette section indique quels liquides sont recommandés et ce qu'il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section ENTRETIEN pour savoir comment remplacer les liquides.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthanol ou de méthanol, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 87 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter du moteur.

Niveau d'essence

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

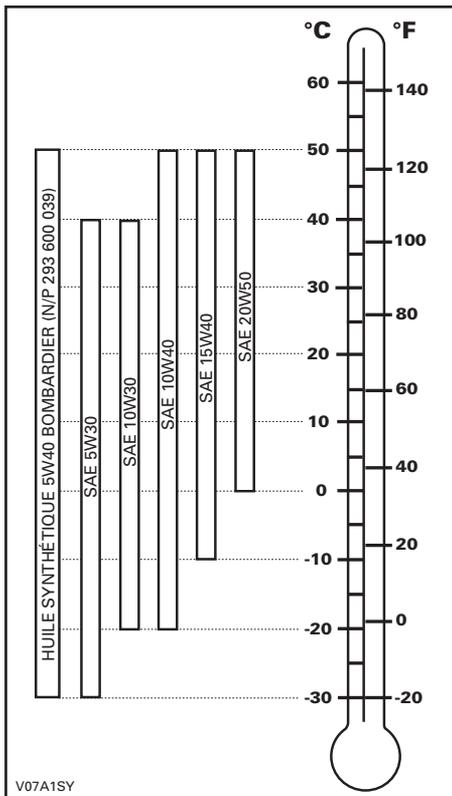
Utiliser une huile minérale pour moteurs quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SG, SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Pour une meilleure performance globale et une meilleure protection contre l'usure, utiliser de l'huile synthétique Bombardier 5W40 (N/P 293 600 039).

Viscosité de l'huile

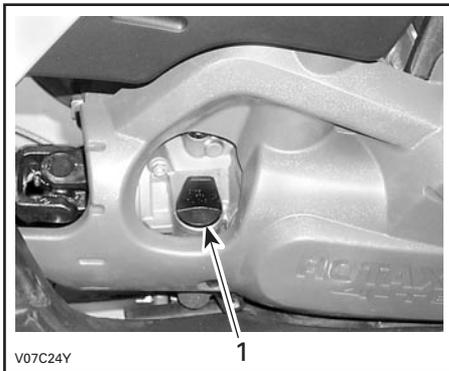
La viscosité SAE 5W30 est recommandée pour toutes les saisons.

Consulter cependant le tableau ci-après pour choisir la viscosité appropriée aux journées de canicule en été et de grand froid en hiver.



Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essuyer tout déversement d'huile.

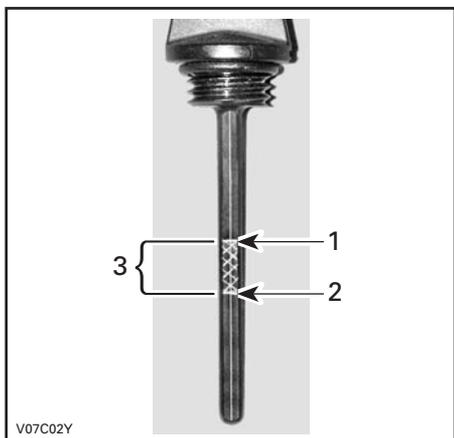


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur étant froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Se servir d'un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois. Revérifier le niveau et ajouter graduellement de l'huile jusqu'à la marque supérieure. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

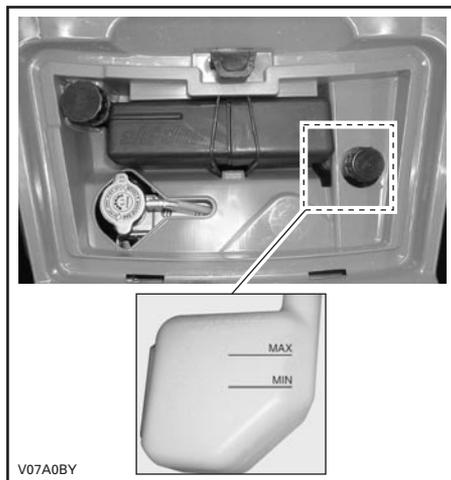
Remplir le système de refroidissement avec le liquide de refroidissement pré-mélangé de Bombardier (N/P 293 600 038) ou avec un mélange d'eau et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Enlever le panneau d'accès.



Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon. Remettre le panneau d'accès en place.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a fréquemment besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

Voir la section ENTRETIEN.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

Niveau de liquide

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

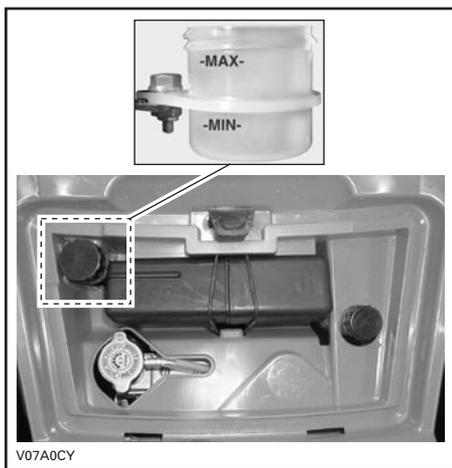
Réservoir de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau. Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



Réservoir de liquide de pédale de frein



Batterie

Ce véhicule est muni d'une batterie sèche qui ne nécessite aucun entretien.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.** Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 milles). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Cette vérification est aux frais du client.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de faire une vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et des composants, et de toutes les commandes du véhicule. Ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet d'essence est complètement ouvert (ON).
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le couvercle des compartiments d'entretien et de rangement arrière sont bien fixés.
- S'assurer que les sièges du conducteur et du passager, et les accessoires approuvés par Bombardier sont bien fixés.
- S'assurer que le passager, s'il y a lieu, est assis sur le siège du passager.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux porte-bagages.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible de la flèche d'attelage et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu **lorsque le moteur est arrêté**. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Démarrer le moteur et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.
- Vérifier l'état du siège et du dossier du passager.
- Vérifier l'état des poignées de maintien.
- Expliquer les consignes de sécurité au passager.

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est à «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la manette de frein, ou sur la pédale de frein, tout en appuyant sur le bouton de démarrage.

Pour démarrer le moteur, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN», mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON», puis appuyer sur le bouton de démarrage.

Démarrage à froid

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

REMARQUE: Ne pas oublier de mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Par temps froid, c'est-à-dire sous 0°C (32°F), ouvrir l'étrangleur.



1. Étrangleur ouvert

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

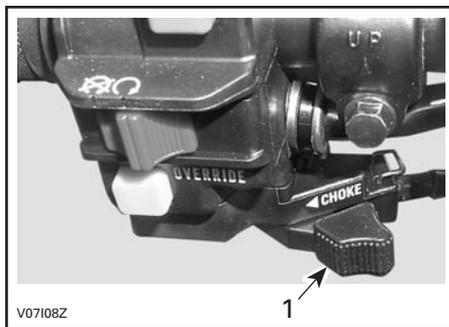
REMARQUE: On peut utiliser l'accélérateur pour faciliter le démarrage du moteur. Appuyer légèrement sur l'accélérateur; pas trop, sinon l'étrangleur ne sera pas activé.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Après quelques secondes, ramener graduellement le levier d'étrangleur vers une position intermédiaire jusqu'à ce que le moteur atteigne un régime normal.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Lorsque le moteur est chaud, fermer l'étrangleur et relâcher les freins.



1. Étrangleur fermé

Démarrage à chaud

Procéder tel que décrit précédemment mais sans étrangleur. Si le moteur ne démarre pas après 2 tentatives de 5 secondes avec le démarreur électrique, ouvrir un peu l'étrangleur. Démarrer le moteur sans actionner l'accélérateur. Après quelques secondes, refermer l'étrangleur.

Démarrage manuel d'urgence

AVERTISSEMENT

Mettre le levier sélecteur à la position «P» ou «N» avant de démarrer le moteur manuellement.

Un mécanisme de démarrage manuel est prévu en cas de panne du système de démarrage électrique.

Procéder de la façon décrite précédemment, mais en utilisant le démarreur à rappel.

Tenir fermement la poignée du démarreur à rappel, puis tirer lentement jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir.

Continuer jusqu'à ne plus sentir de résistance, puis relâcher la poignée.

Empoigner de nouveau la poignée du démarreur et lancer le moteur.

Recommencer du début au besoin.

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule sur une surface inclinée.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Actionner le frein de stationnement à l'aide du loquet de la manette de frein.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changer de vitesse

Laisser le moteur tourner au ralenti pour le réchauffer.

Serrer les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Les freins doivent être serrés pour qu'on puisse mettre le levier sélecteur à «P».

Relâcher les freins.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le VTT.

Appuyer graduellement sur l'accélérateur afin d'augmenter le régime moteur et d'enclencher la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, quand on relâche l'accélérateur, le régime moteur diminue.

Utilisation de la marche arrière

ATTENTION: Quand on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes que pour les CHANGEMENTS DE VITESSE (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être placé à «R».

Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Activer ou désactiver le mode 4 roues motrices quand le véhicule est arrêté.

ATTENTION: Le véhicule doit être arrêté pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

ATTENTION: Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



MODE 2 ROUES MOTRICES

Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.



MODE 4 ROUES MOTRICES

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à «ON» et s'assurer que l'étrangleur est fermé.

S'assurer que le levier sélecteur est à «P».

Appuyer à fond sur l'accélérateur tout en démarrant le moteur.

Dès que le moteur démarre, relâcher l'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Nettoyer le pourtour du capuchon de bougie et le retirer. Enlever la bougie (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

AVERTISSEMENT

Porter des lunettes de protection et des gants quand on nettoie le trou de bougie.

Actionner le démarreur à quelques reprises. Verser une petite quantité d'huile à moteur dans le cylindre (l'équivalent du bouchon d'une pinte d'huile). Ensuite, installer une nouvelle bougie si possible ou une bougie propre et sèche.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si le moteur est encore noyé, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que le voyant s'allume, essayer ce qui suit:

Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

AVERTISSEMENT

Le radiateur peut être brûlant. Porter des gants ou laisser refroidir le radiateur.

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de le maintenir en mouvement pour assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre le levier sélecteur à «P». Éteindre le moteur.

Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (**NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur du radiateur.

Laisser le moteur refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remplir le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016). Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer pour le protéger, ainsi que ses composants, et pour maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

Capotage

Quand le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre dans sa position normale (sur ses quatre roues) et attendre 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein au besoin avant de démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé une fois qu'on a démarré, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dès que possible.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, il faut se rendre dès que possible chez un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!** Le VTT peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Entreposage et préparation présaisonnière

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier tel qu'indiqué au TABLEAU D'ENTRETIEN.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il faut le remiser correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, il faut faire une bonne préparation. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsque le véhicule est chargé. Donc, il est important de bien répartir la charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les supports ou dans la boîte de rangement arrière avant d'utiliser le véhicule. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur les supports pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident et des blessures graves, y compris le décès.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

**CHARGE MAXIMALE PERMISE:
235 kg (517 lb)**

(comprend le poids du conducteur et le passager, de toute autre charge et accessoire ajouté)

**ARRIÈRE
80 kg (175 lb)**

(comprend porte-bagages arrière et la charge admissible au timon)

**AVANT
40 kg (90 lb)**



V07M0KY

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



V00A174

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

Placer le robinet d'essence à «OFF».

Mettre le levier sélecteur à «P» et appliquer le frein de stationnement.

Arrimer le véhicule par le pare-chocs à l'avant et à l'arrière.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

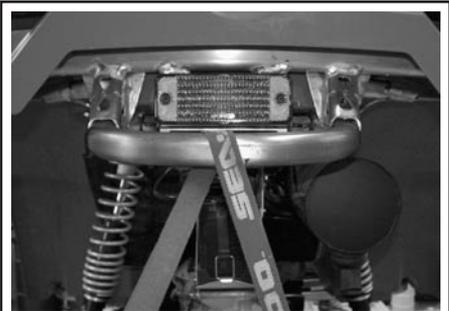
Vider les porte-bagages avant de transporter le véhicule.

Arrimage à l'avant



V07A0EY

Arrimage à l'arrière



V07A0FY

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer	VÉRIF. APRÈS 10 h D'UTILISATION OU 300 km (185 mi) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 750 km (470 mi)	50 h OU AUX 1500 km (930 mi)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 3000 km (1865 mi)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 6000 km (3730 mi)	
MOTEUR/TRANSMISSION						
Huile à moteur/à transmission et filtre ④	R		R			CLIENT
Nettoyage du tamis à huile à moteur/à transmission					N	CONCESS.
Réglage des soupapes	I			I		CONCESS.
Fixations des supports de moteur	I			I		CONCESS.
Échappement	I			I		CONCESS.
Pare-étincelles				N		CLIENT
État des joints d'étanchéité	I			I		CONCESS.
Liquide de refroidissement ④	I			②	R	CLIENT
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I				I	CONCESS.
État/propreté du radiateur (ailettes du radiateur) ③	I		I			CLIENT
Courroie d'entraînement				I		CLIENT
État/propreté des poulies motrice et menée				N		CONCESS.
Propreté et étanchéité du conduit d'admission/de sortie d'air de la transmission à changement de vitesse continu	I		I			CONCESS.
État du câble de démarreur à rappel				I		CONCESS.
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Filtre à air ④		N ③		R ③		CLIENT
Conduits d'essence et raccords	I			I		CONCESS.
Tamis du réservoir d'essence					R	CONCESS.
Carburateur	I			I		CONCESS.
Robinet à piston du carburateur				I		CONCESS.

	I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		VÉRIF. APRÈS 10 h D'UTILISATION OU 300 km (185 mi) ①	25 h OU AUX 750 km (470 mi)	50 h OU AUX 1500 km (930 mi)	100 h, TOUTES LES ANS OU AUX 3000 km (1865 mi)	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougie	I			R		CONCESS.
Connexions de la batterie	I		I			CLIENT
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I			I		CONCESS.
État de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage et de l'interrupteur d'arrêt du moteur ④	I			I		CLIENT
État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ④	I			I		CLIENT
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT						
Soufflets d'arbre d'entraînement avant et arrière et protecteurs ④	I	I				CLIENT
Joint d'arbre d'entraînement arrière			I			CONCESS.
Joint d'arbre de transmission arrière (raccords de graissage)	I		L			CONCESS.
État des roulements de roue				I		CLIENT
Huile du différentiel avant et arrière, joints et reniflards	I		I		R	CONCESS.
DIRECTION/COMMANDE						
Dispositif de fixation du guidon				I		CONCESS.
Levier, logement et câble d'accélérateur ④	I		I			CLIENT
Câble de l'étrangleur ④	I		I			CLIENT
Système de direction ③	I			I		CONCESS.
Rotules de barre d'accouplement			I			CONCESS.
Écrous de roue et goujons	I		I			CLIENT
Usure et pression des pneus ④	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Parallélisme des roues avant	I			I		CONCESS.

I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer	VÉRIF. APRÈS 10 h D'UTILISATION OU 300 km (185 mi) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 750 km (470 mi)	50 h OU AUX 1500 km (930 mi)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 3000 km (1865 mi)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 6000 km (3730 mi)	
SUSPENSION						
Bras longitudinaux ④				I		CONCESS.
Amortisseurs ④			I			CONCESS.
Bras triangulaires			I			CLIENT
FREINS						
Liquide de frein avant/arrière ④	I	I			R ⑤	CLIENT
Plaquettes de frein		I				CLIENT
Système de freinage (disques, conduits, etc.)				I		CLIENT
CARROSSERIE/CHÂSSIS						
Compartiment moteur	N		N			CLIENT
Châssis				I		CONCESS.
État de l'attelage et de la rotule (s'il y a lieu)	I		I			CLIENT
Fixations du châssis			I			CLIENT
Fixations des sièges du conducteur et du passager	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Dossier	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Poignées de maintien	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Attache du couvercle des compartiments de rangement avant et arrière	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Nettoyage et protection du véhicule			N			CLIENT

- ① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.
- ② Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.
- ③ Plus souvent lorsqu'on en fait l'usage dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux ou encore en condition mouillée.
- ④ Élément d'inspection de préutilisation.
- ⑤ À être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

ENTRETIEN

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVERTISSEMENT

À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant l'entretien. Pour éviter les brûlures, laisser le moteur et l'échappement refroidir avant de travailler sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

On doit poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

REMARQUE: Cette section explique entre autres comment remplacer les liquides. Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Moteur/transmission

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite lorsque le moteur est tiède.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile soit tiède.

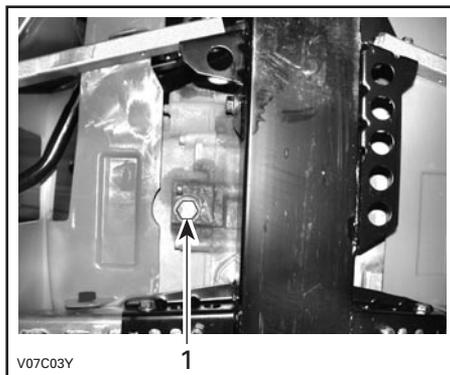
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange d'huile.



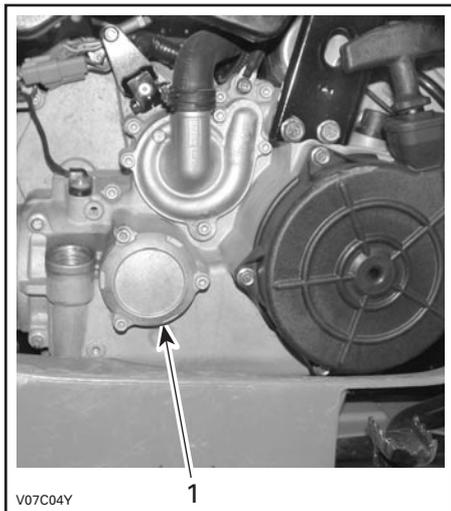
TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile

Attendre suffisamment longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



TYPIQUE

1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Nettoyage du tamis d'huile

Nettoyer le tamis d'huile toutes les 200 heures, aux 2 ans ou tous les 6000 km (3730 mi).

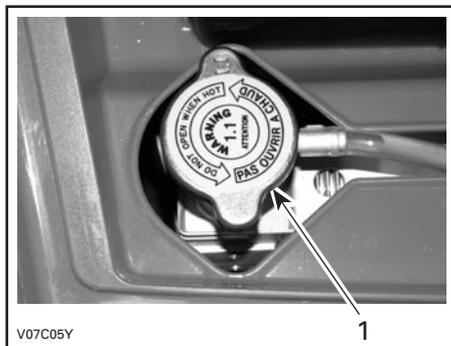
S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur quand celui-ci est chaud.

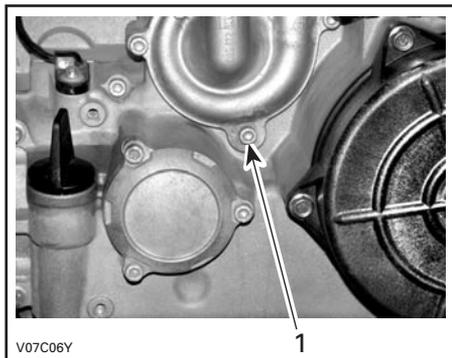
Ouvrir le panneau d'accès et retirer le bouchon du radiateur.



1. Bouchon du radiateur

Retirer le couvre-moteur du côté droit du véhicule.

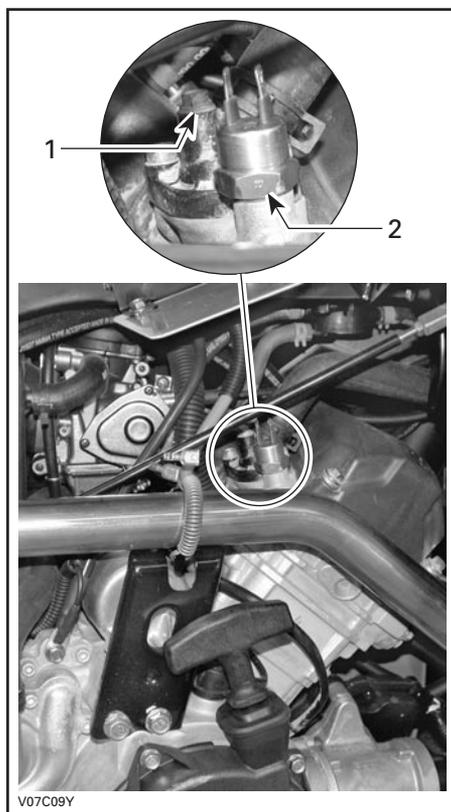
Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

REMARQUE: Ne pas dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement complètement.

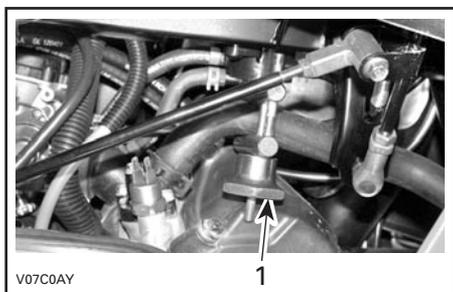
Débrancher les connecteurs de la sonde de température du moteur, puis dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



1. Vis de purge
2. Sonde de température du moteur

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.



1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat. Installer la vis de purge puis enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur. Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a suffisamment de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Courroie d'entraînement

Pour vérifier la courroie d'entraînement, enlever le couvercle de la transmission à changement de vitesses continu du côté gauche du véhicule.

Mesurer et vérifier la courroie d'entraînement. Si la largeur de la courroie d'entraînement est égale ou inférieure à 30 mm (1-3/16 po), ou si la courroie présente des parties aplaties, des fissures ou si elle est endommagée, contacter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la remplacer.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour le réglage des soupapes.

Si le jeu est insuffisant, il y aura perte de puissance et les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

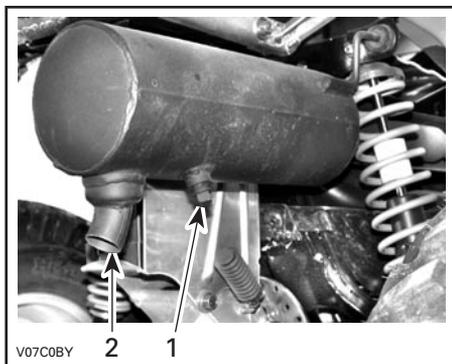
AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer qu'il n'y a pas de matières combustibles à proximité. Porter des lunettes de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Bloquer l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

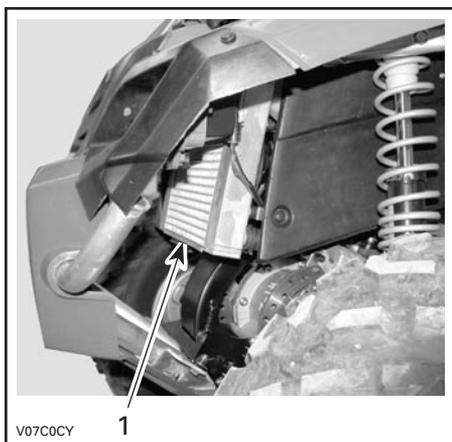
Augmenter momentanément le régime du moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

Radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



1. Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Ou bien se servir d'un boyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laisser d'abord le radiateur refroidir.

ATTENTION: Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

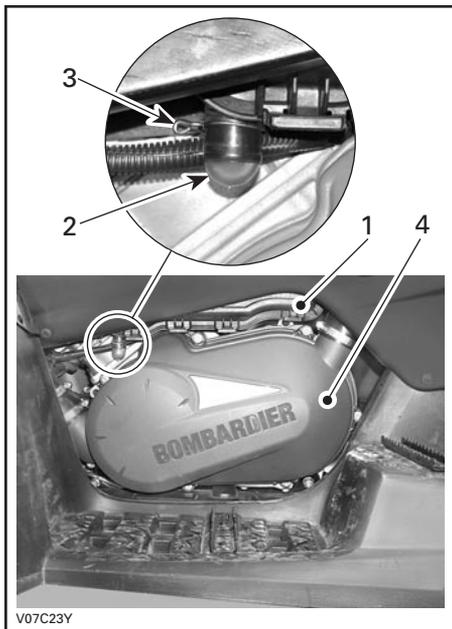
Carburateur

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour qu'il vérifie et nettoie le système d'alimentation une fois par an.

Système d'admission d'air

Nettoyage et vidange du filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient du liquide ou des dépôts.



1. Boîtier de filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation
4. Couvercle de la transmission à changement de vitesses continu

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans un milieu poussiéreux, faire cette inspection plus souvent que ce que le TABLEAU D'ENTRETIEN recommande.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever la fixation. Sortir le tube de vidange et le vider.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si on trouve du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange.

Si on trouve du liquide ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

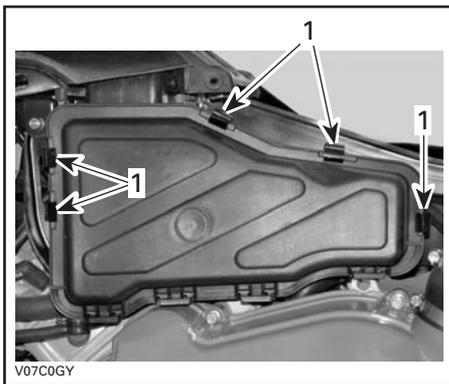
Enlever le filtre à air comme suit.

Dépose du filtre à air

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. La carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants.

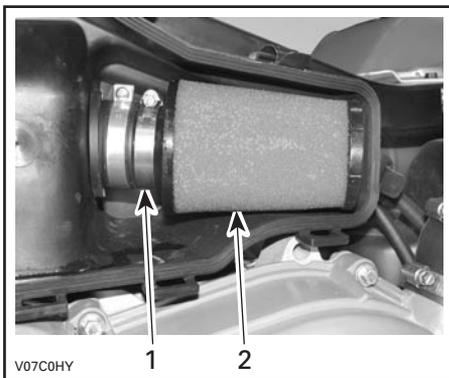
Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation
2. Filtre à air

Verser une solution nettoyante (N/P 293 600 059 ou l'équivalent) dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe dans la solution nettoyante, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède pour enlever la solution nettoyante.

Laisser ensuite le filtre sécher complètement.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 293 600 058 ou l'équivalent).

Installation du filtre à air

Bien remettre les pièces enlevées; suivre l'ordre inverse de leur dépose.

Système électrique

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie quand elle est en place dans le véhicule.

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique pour les protéger de l'oxydation.

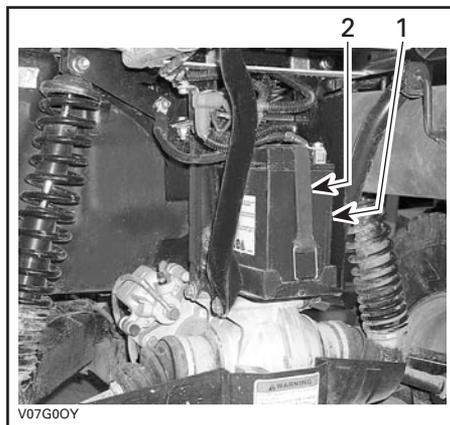
Dépose

Débrancher le câble (-) NOIR en premier, puis le câble (+) ROUGE.

AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence de démontage: débrancher le câble (-) NOIR d'abord. Il peut y avoir des vapeurs d'électrolyte ou d'essence dans le compartiment moteur; une étincelle pourrait les enflammer, ce qui peut causer des blessures.

Détacher la sangle et sortir la batterie du châssis.



1. Batterie
2. Sangle

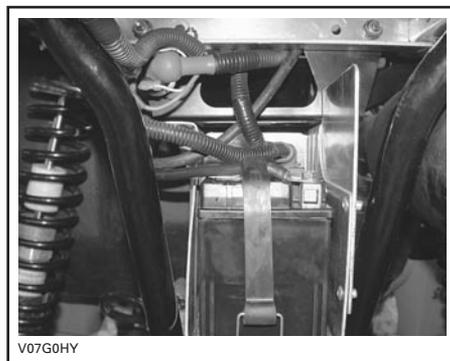
Installation

Remettre la batterie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Brancher le câble (+) ROUGE d'abord, puis le câble (-) NOIR. Toujours brancher le câble (+) ROUGE en premier.

REMARQUE: Placer le câble (-) NOIR entre les sangles et la batterie.



Fusibles

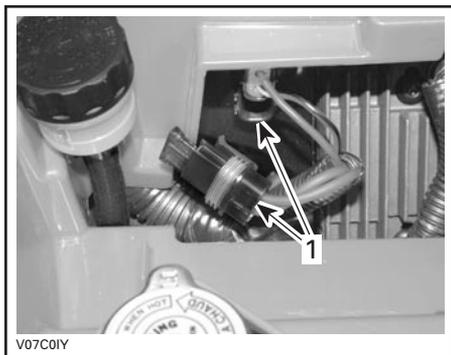
AVERTISSEMENT

Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

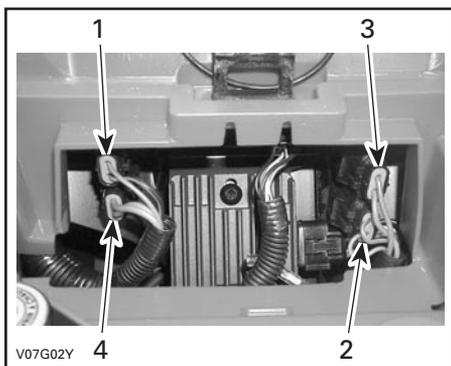
Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait causer des dommages importants.

Les fusibles sont situés dans le compartiment d'entretien, derrière la boîte à outils.

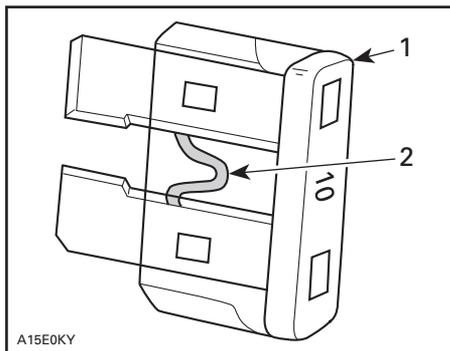


1. Porte-fusibles



1. Accessoires (15 A)
(prise de courant et alimentation auxiliaire)
2. Ventilateur (20 A)
3. Principal (20 A)
4. Système de charge (30 A)

Pour retirer un fusible, enlever le couvercle du porte-fusibles puis tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est fondu.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Remplacement des ampoules

AVERTISSEMENT

Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

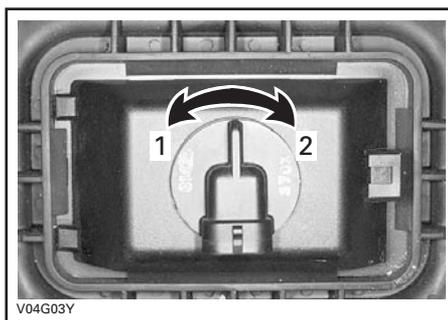
Phares

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée de vie. Si on a touché à la partie de verre, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique, qui ne laissera pas de film graisseux sur l'ampoule.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.



Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire puis retirer le phare.

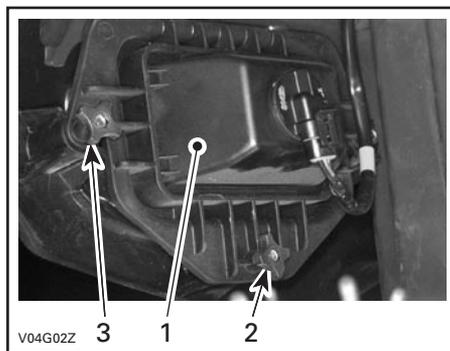


1. Déverrouiller
2. Verrouiller

Bien remettre les pièces enlevées; suivre l'ordre inverse de leur dépose.

Régler le faisceau lumineux comme suit:

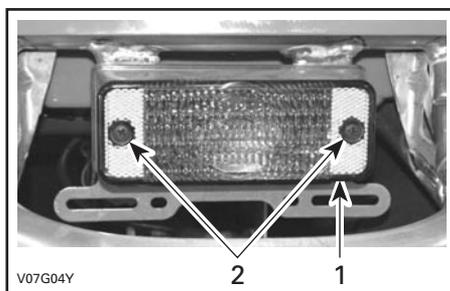
Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale au besoin. Régler les deux phares de la même manière.



1. Couverture du phare
2. Réglage en hauteur du faisceau
3. Réglage latéral du faisceau

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



1. Lentilles
2. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant une pression, la tourner dans le sens antihoraire pour la retirer.

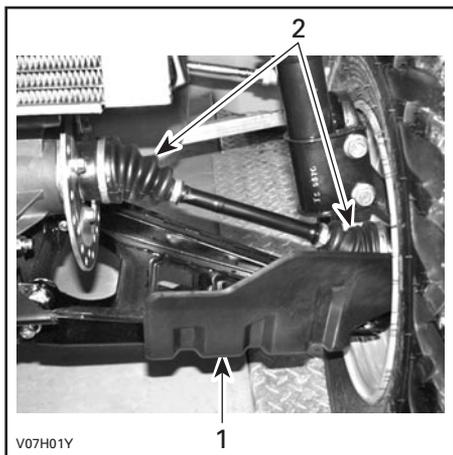
Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.

Groupe d'entraînement

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

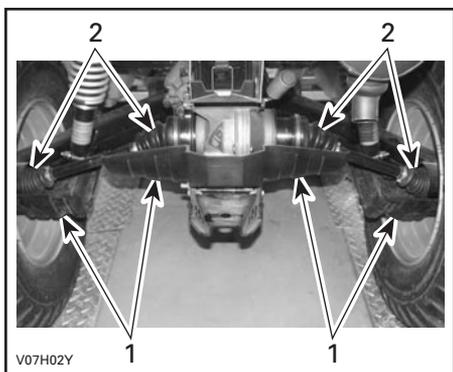
Inspection

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc. Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



ARRIÈRE DU VÉHICULE

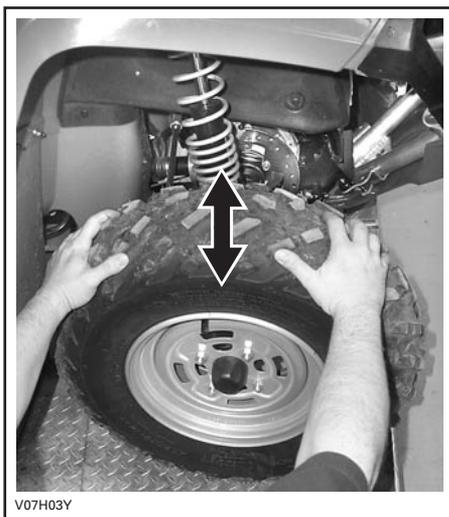
1. Protecteurs d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

État des roulements de roue

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



Pneus et roues

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont « froids », c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS

Jusqu'à 235 kg (517 lb)	MAX.	AVANT	ARRIÈRE
		34 kPa (5 lb/po ²)	34 kPa (5 lb/po ²)
MIN.	31 kPa (4.5 lb/po ²)	31 kPa (4.5 lb/po ²)	

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

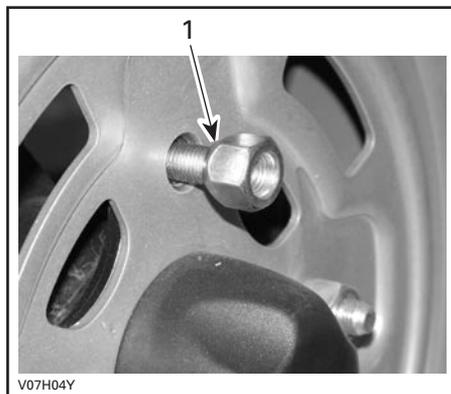
Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer finalement à 70 N•m (52 lbf•pi).



1. Côté conique de l'écrou

ATTENTION: Utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 039). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

Systèmes de direction/ de commande

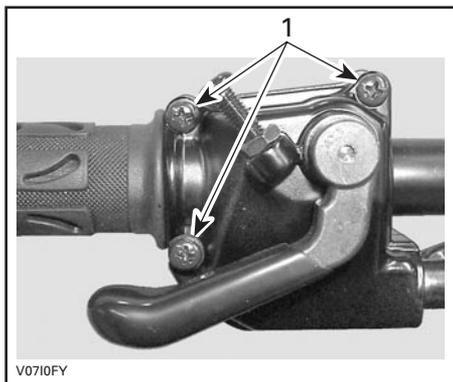
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant pour câbles Bombardier (N/P 293 600 041) ou un lubrifiant équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

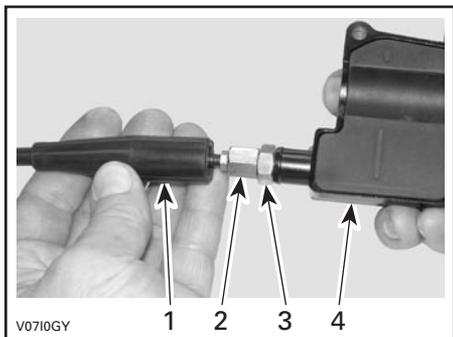
L'utilisation d'un autre lubrifiant pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur/du câble.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

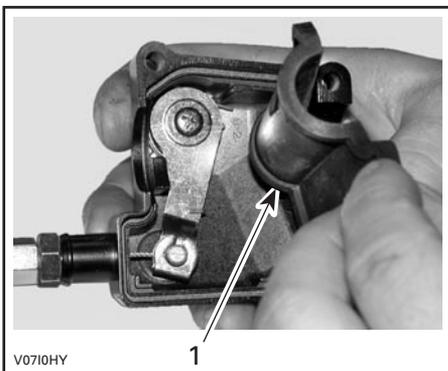


1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirer:

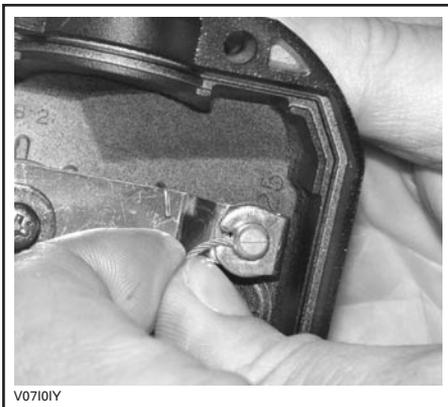
– le protecteur de logement interne



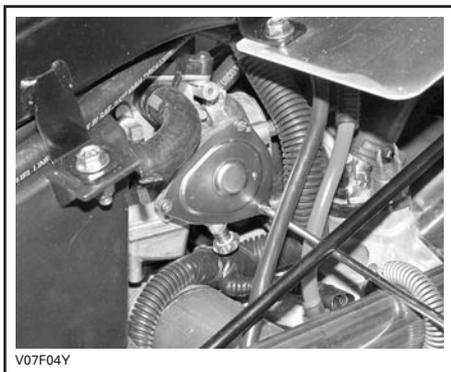
1. Protecteur de logement interne

– le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carburateur.



Réglage de la manette d'accélérateur

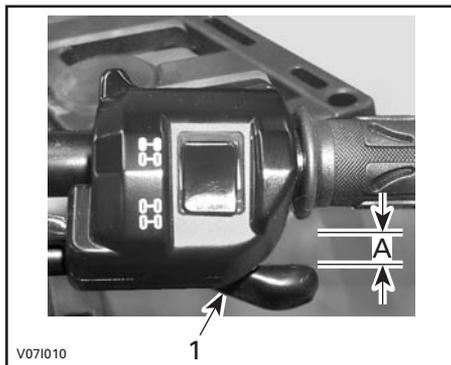
Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.



1. Manette d'accélérateur
- A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

AVERTISSEMENT

Porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant ne se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carburateur.

Réinstaller et régler le câble.

Le levier sélecteur en position «P», démarrer le moteur. Vérifier si le câble d'accélérateur est correctement réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler le jeu de la manette d'accélérateur de nouveau.

Suspension

Lubrification

Lubrifier les bras triangulaires avant avec de la graisse synthétique pour suspension Bombardier (N/P 293 550 033) ou l'équivalent. Deux raccords de graissage se trouvent sur chaque bras triangulaire.

Inspection

Suspension avant

Vérifier si les jambes McPherson présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage. Vérifier la solidité des fixations. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Bras longitudinaux

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier si on décèle une de ces situations.

Bras triangulaires

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réglage

Amortisseurs arrière

AVERTISSEMENT

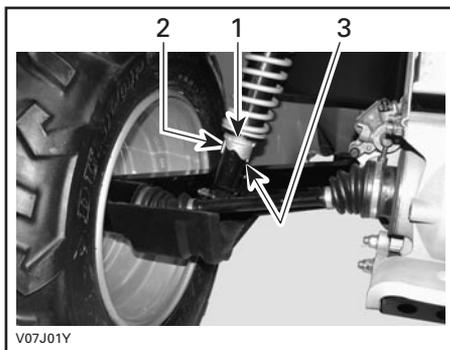
Les cames de réglage de droite et de gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.

Réglage de la précharge

Régler la précharge du ressort en tournant la came avec la clé qui se trouve dans la boîte à outils.

Tourner les cames dans le sens horaire pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux ou quand on transporte une charge ou une remorque.

Tourner les cames dans le sens antihoraire pour une tenue de route plus souple quand la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.



1. Cames de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage rigide

Freins

Freins avant et arrière

Les freins avant et arrière sont de type hydraulique à disque. Ils sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage.

La manette et la pédale de frein ne requièrent aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- que le système de freinage ne présente aucune fuite
- si les freins sont spongieux
- si les disques présentent une usure excessive
- si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques avant	3.5 mm (.138 po)
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm (.170 po)
Gauchissement maximal des disques	0.3 mm (.010 po)

Si on décèle un problème au niveau des freins, contacter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Vidange du liquide de frein

AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.

Carrosserie et châssis

Zone moteur

Vérifier si la zone moteur présente des dommages et des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ou endommagé.

Inspecter le silencieux, la batterie et les fixations du réservoir. S'assurer que les raccords électriques ne sont pas corrodés et sont bien serrés.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées, et que la rotule est bien ajustée dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état. Bien resserrer les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Fixations de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour remplacer ces pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement afin de prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur ne tourne pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».	Mettre l'interrupteur à «ON».
2. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».	Mettre la transmission à «P» ou «N», ou appuyer sur la manette de frein.
3. Fusible grillé.	Vérifier le fusible principal.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier le fusible du système de charge. Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne, mais refuse de démarrer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Fusible grillé.	Vérifier l'état du fusible principal.
2. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau d'essence et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.
3. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES.
4. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau d'essence. Tourner le robinet d'essence à «ON» (essayer également à «RES»). Il peut y avoir une panne de la pompe à essence ou du carburateur. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Vérifier l'état du fusible principal. Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage. Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON». Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
6. Compression du moteur.	Quand on démarre le moteur avec le démarreur à rappel, on doit percevoir les cycles de résistance quand le piston atteint le point mort haut. S'il n'y a pas de résistance, on peut supposer qu'il y a une importante perte de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Manque d'accélération ou de puissance du moteur</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée ou endommagée.	Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.	Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR dans OPÉRATIONS SPÉCIALES. Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier le conduit d'admission d'air.
6. Transmission CVC usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Retours de flamme</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système d'échappement fuit.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
2. Le moteur tourne en surchauffant.	Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Ratés d'allumage</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.	Nettoyer la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans l'essence.	Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

CONSTATATION: <i>Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Moteur.	Voir ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANT.
2. Frein de stationnement.	S'assurer que le levier de frein est complètement desserré.
3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier le conduit d'admission d'air.
4. Transmission CVC usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Levier sélecteur difficile à déplacer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.	Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. Réglage trop rapide du ralenti.	Régler le ralenti. Voir FICHES TECHNIQUES.
3. Transmission CVC usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Transmission en position «P» ou «N».	Mettre la transmission à «R», «HI» ou «LO».
2. Transmission CVC défectueuse.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
3. Présence d'eau dans le logement de la transmission CVC.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE	OUTLANDER ^{MC}	
	MAX	MAX XT
MOTEUR		
Type	BOMBARDIER-ROTAX® 4-TEC, 4 temps, arbre à cames en tête, refroidi par liquide	
Nombre de cylindres	Monocylindre	
Nombre de soupapes	4 soupapes à poussoirs mécaniques (réglables)	
Cylindrée	400 cc (24.4 po ³)	
Alésage	Standard	91 mm (3.58 po)
Course	62 mm (2.5 po)	
Taux de compression	10:1	
Lubrification	Carter humide. Pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)	
Décompresseur	Automatique	
Échappement	Pare-étincelles, approuvé par le USDA Forest Service	
Filtre à air	Filtre en mousse à deux étages	
TRANSMISSION		
Boîte de vitesses	Transmission à changement de vitesse continu	
REFROIDISSEMENT		
Type	Refroidissement par liquide	
Radiateur	Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique	
CARBURATION		
Marque et type de carburateur	Mikuni BSR33, à vitesse constante, avec étrangleur manuel et système d'enrichissement	
Position du plongeur de l'étrangleur	Variable	
Régime de ralenti	± 100	1300 tr/mn
Pompe à essence (marque et type)	Mikuni, externe (commande par dépression)	

MODÈLE	OUTLANDER ^{MC}	
	MAX	MAX XT
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Magnéto (marque et type)	Denso, 400 W à 6000 tr/mn	
Type d'allumage	ADC (allumage à décharge de condensateur)	
Réglage de l'allumage	Non réglable	
Limiteur de régime moteur	8000 tr/mn (n'importe quel rapport en marche avant)	
Limiteur de vitesse de pointe	15 km/h (9 MPH) en marche arrière	
Bougies (marque et type)	NGK DCPR8E	
Nombre de bougies	1	
Écartement des bougies	0.7 mm (.027 po)	
Batterie	12 V, 13 Ah. Batterie sèche	
Système de démarrage	Démarrateur électrique et démarrage à rappel. Démarrage à «P», «R», «N», «H» ou «L» (frein serré)	
Phares	2 x 30 W	
Feu arrière	8/27 W	
Groupe de voyants	Diodes électroluminescentes (DEL), environ 0.7 V (chacune)	
FUSIBLES		
Accessoires	15 A (prise de courant et alimentation auxiliaire)	
Ventilateur	15 A	
Principal	20 A	
Système de charge	30 A	
GRUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (pompe de cisaillement)	
Essieu arrière	Entraîné par arbre	
Rayon de braquage	2 m (79 po)	
SUSPENSION		
Avant	Type	McPherson, indépendante
	Course	178 mm (7 po)
Arrière	Type	Indépendante, à bras longitudinaux
	Course	171 mm (6.7 po)

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC}	
		MAX	MAX XT
PNEUS			
Pression	Jusqu'à 235 kg (517 lb)	Avant	34 kPa (5 lb/po ²) maximum, 31 kPa (4.5 lb/po ²) minimum
		Arrière	34 kPa (5 lb/po ²) maximum, 31 kPa (4.5 lb/po ²) minimum
Taille	Avant		25 x 8 - 12
	Arrière		25 x 10 - 12
ROUES			
Taille	Avant		12 x 6
	Arrière		12 x 7.5
Couple de serrage des écrous de roue			70 N•m (52 lbf•pi)
FREINS			
Avant		Hydraulique, 2 disques	
Arrière		Hydraulique, 1 disque	
Stationnement		Par la transmission, plus loquet de levier de frein sur la manette de frein côté gauche	
CAPACITÉ DE CHARGE			
Porte-bagages avant		40 kg (88 lb)	
Porte-bagages arrière		80 kg (176 lb) y compris la charge admissible de la flèche d'attelage	
Compartiment de rangement arrière		10 kg (22 lb)	
Charge totale admissible		235 kg (517 lb) y compris le conducteur le passager, toutes les autres charges et les accessoires additionnels	
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		460 kg (1014 lb)	
Charge de remorquage		500 kg (1100 lb)	
Charge admissible au timon		14 kg (30 lb), compris avec le porte-bagages arrière	

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC}	
		MAX	MAX XT
DIMENSIONS			
Poids à vide		272 kg (598 lb)	
Longueur hors tout		2.39 m (94 po)	
Largeur hors tout		1.17 m (46 po)	
Hauteur hors tout		1.14 m (45 po)	
Hauteur du siège		877 mm (35 po)	
Empattement		1.45 m (57 po)	
Voie	Roues avant	965 mm (38 po)	
	Roues arrière	914 mm (36 po)	
Garde au sol	Avant et sous le moteur	236 mm (9.3 po)	
	Essieu arrière	236 mm (9.3 po)	
Répartition du poids (avant/arrière)		49/51 %	
LIQUIDES			
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 5W30 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SG, SH ou SJ de l'API ou huile synthétique Bombardier 5W40. Consulter le tableau sur la viscosité de l'huile pour connaître le type d'huile adéquat	
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau distillée (50% éthylène-glycol et 50% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium	
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb	
	Octane	87 (R + M)/2 ou plus élevé	
Différentiel	Avant et arrière	Huile synthétique de polyoléster 75W90 (API GL-5)	
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4	
Graisse de joint d'arbre de transmission		Shell, Alvania EP-2 seulement	
CONTENANCES			
Réservoir d'essence		16 L (4.2 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 2 L (0.5 gal É.-U.)	
Huile à moteur et à transmission		Vidange d'huile, avec filtre: 2.8 L (3 pintes)	
Liquide de refroidissement		2.5 L (2.65 pintes É.-U.)	
Différentiel	Avant	500 mL (17 oz É.-U.)	
	Arrière	300 mL (10 oz É.-U.)	

Dédiée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION		UNITÉ	SYMBOLE
longueur		mètre	m
masse		kilogramme	kg
force		newton	N
liquide		litre	L
température		Celsius	°C
pression		kilopascal	kPa
couple de serrage		newton-mètre	N•m
vitesse terrestre		kilomètre par heure	km/h
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lb/po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
MPH	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Au Canada, BOMBARDIER INC. ("BOMBARDIER") et aux États-Unis, BOMBARDIER au nom de BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA (BMCA), garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

Certains pneus et treuils originaux de VTT BOMBARDIER sont garantis par le fabricant de pneus ou de treuils identifié ci-dessous. Si vous croyez qu'un des pneus ou treuil originaux comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company
(pneus TRAXTER et QUEST)
23 Windham Boulevard
Aiken, SC 29805

Warn Industries Inc. (Treuil)
12900 SE Capps Road
Clackamas, Oregon 97015-8903

Information concernant la garantie:

Aux É.-U. 1 800 260-7959
Au Canada 1 800 265-6155
Au Québec 1 877 997-4999

Service à la clientèle:

Aux É.-U. 1 800 543-9276
Au Canada 1 800 668-6012
Au Québec 1 800 361-9291

Veuillez noter qu'à moins d'indication contraire, les pneus des autres modèles VTT BOMBARDIER 2004 sont garantis directement par BOMBARDIER et qu'il n'est donc pas nécessaire de contacter le fabricant du pneu.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue ("le concessionnaire BOMBARDIER"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus, la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'oeuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BOMBARDIER ou un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BOMBARDIER INC. ("BOMBARDIER") garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue ("le distributeur/concessionnaire BOMBARDIER"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'oeuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

BOMBARDIER ou un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à Bombardier.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si aucune des précédentes démarches n'ont permis de régler la situation, veuillez nous faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
BOMBARDIER ATV

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QC JOE 2L0
Tel: (819) 566-3366

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte d'enregistrement a été envoyée. Cela vous permettra:*

a) de faire faire un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier s'il y a un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, si elles retrouvaient votre véhicule.

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il faut immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle être annulée si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut être annulée si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations faites par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie limitée?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce causé par l'utilisation du véhicule lorsqu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, veuillez consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: Tous les frais d'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide en cas de problème?
- R: Votre concessionnaire autorisé de VTT ainsi que Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction et de votre sécurité en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème lié à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est certain qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, il peut y avoir des malentendus. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur les VTT Bombardier.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc. Produits récréatifs

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Télécopieur: (819) 566-3590



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VÉHICULE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire: _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

**Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT
afin de s'assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.**



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE

DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE AVANT D'UTILISER CE DERNIER.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les nouveaux propriétaires devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS PLUS D'UN PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez plus d'un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous le conduisez sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **L'UTILISATEUR ET LE PASSAGER DOIVENT TOUJOURS PORTER UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**